

CAHIER DE RECHERCHE
ÉLECTORALE ET PARLEMENTAIRE

NUMÉRO 25 – Mars 2026

La participation politique des personnes autochtones au Québec, au Canada et dans le monde

Une revue de la littérature scientifique

WILLIAM BEAUDRY
ÉTUDIANT À LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE, UNIVERSITÉ LAVAL



Chaire de recherche
sur la démocratie et les institutions
parlementaires

Chaire de recherche sur la démocratie
et les institutions parlementaires



UNIVERSITÉ
LAVAL

La participation politique des personnes autochtones au Québec, au Canada et dans le monde

Une revue de la littérature scientifique produite de 2000 à 2025

Projet de recherche de
la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires
en collaboration avec
Élections Québec

Par
William Beaudry
Étudiant à la maîtrise en science politique, Université Laval

Sous la supervision de
Juliette Samson
et
Prof. Valérie-Anne Mahéo
Titulaire de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires

RÉSUMÉ

Dans cette recension de la littérature, nous examinons la participation politique des personnes autochtones dans plusieurs contextes nationaux, mais plus particulièrement au Canada et au Québec. Cette recension répond à deux questions : Est-ce que les personnes autochtones participent plus ou moins à la vie politique et civique canadienne que les personnes allochtones ? Et quelles sont les explications des différences de participation politique entre personnes autochtones et allochtones ? La recension se base sur 70 articles empiriques publiés entre 2000 et 2025 provenant du continent américain, de l'Océanie et des pays scandinaves.

En lien avec la première question sur la comparaison des niveaux de participation dans les populations allochtones et autochtones, nous constatons dans la littérature que les niveaux de participation varient considérablement selon les formes de participation politique. Les personnes autochtones participent le moins dans les modes de participation politique *institutionnelle*, et le font moins que les personnes allochtones. Aux élections fédérales canadiennes de 2021, 44,5 % ont voté dans les communautés autochtones et moins de 1 % des personnes autochtones s'impliquaient auprès d'un parti politique fédéral. Ce portrait s'inverse progressivement en ce qui a trait aux modes de participation politique extra-institutionnelle – avec 7,4 % des personnes autochtones ayant manifesté en 2010 et une multiplication par huit du nombre d'actions contestataires depuis les années 1950 – et se creuse sensiblement en faveur des personnes autochtones pour l'engagement civique. Le niveau d'engagement communautaire atteint des sommets : 35 % s'impliquent dans des organisations culturelles et identitaires autochtones en 2004 et environ 90 % partagent des repas traditionnels en 2017. Selon les études empiriques, les niveaux de participation politique *institutionnelle* des personnes autochtones au Canada ressemblent à ceux des personnes autochtones en Australie et ils sont plus faibles que ceux des personnes autochtones aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande.

Pour la deuxième question sur les explications des inégalités de participation, la littérature montre que les facteurs démographiques, attitudinaux et socioéconomiques ont les valeurs explicatives les plus importantes pour comprendre les différences de participation. L'âge joue un rôle prépondérant dans cette explication, suivi de l'intérêt pour la politique et du niveau d'éducation. À un degré moindre, les réseaux sociaux des personnes autochtones influencent indirectement la participation politique par l'acquisition de normes et de valeurs démocratiques. Par ailleurs, des mesures ciblant la participation des personnes autochtones dans les institutions politiques ou la multiplication des organisations autochtones contribuent à réduire les coûts associés à la participation politique. Il n'en demeure pas moins que pour comprendre la participation politique des personnes autochtones, les approches centrées sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques offrent une meilleure compréhension des inégalités de participation. Pour conclure, il nous semble que la littérature portant sur la participation politique extra-institutionnelle et l'engagement civique des personnes autochtones demeure limitée. Ces études devraient adopter une approche comparative afin de lier les niveaux de participation à ces activités extra-institutionnelles et civiques aux modes de participation politique institutionnelle. De plus, de telles études auraient intérêt à définir la participation politique avec les termes des personnes autochtones puisque plusieurs d'entre elles rapportent des activités qui sont exclues par des définitions eurocentrées.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Est-ce que les personnes autochtones participent plus ou moins que les personnes allochtones?	6
A) Participation politique institutionnelle	6
B) Participation politique extra-institutionnelle	11
Quelles sont les explications présentées dans la littérature ?	15
A) Facteurs d'ordre individuel	15
B) Facteurs d'ordre social	22
C) Facteurs d'ordre contextuel	26
D) Facteurs d'ordre institutionnel	28
Les principaux constats de la littérature	30
Lacunes de la littérature et pistes de réflexion	32
Bibliographie	33
Annexe 1	38

INTRODUCTION

Nous avons réalisé une recension de la littérature sur la participation politique des personnes autochtones en général, dans divers contextes nationaux en général, et en particulier au Québec et au Canada. Le terme *autochtone* au Canada fait référence à l'appartenance à l'un ou l'autre des trois grands groupes suivants reconnus par la Constitution canadienne de 1982 : les Premières Nations, les Métis et les Inuits (Bartlett et coll., 2007 : 295-296). Plus généralement, les personnes autochtones sont généralement reconnues par leur auto-identification à une communauté autochtone aussi bien que par leur reconnaissance par cette dernière (Bartlett et coll., 2007 : 292-293). Nous nous sommes majoritairement appuyés sur la littérature de la participation politique de science politique avec quelques sources recensées traitant davantage de la littérature sur la citoyenneté démocratique. Deux questions orientent la recension. La première question à laquelle nous nous sommes de répondre est la suivante : Est-ce que les personnes autochtones participent plus ou moins à la vie politique et civique canadienne que les personnes allochtones ? Dans ce contexte, nous nous attarderons aux taux de participation des personnes autochtones à travers une variété de modes de participation et les comparerons à ceux des populations allochtones de ces contextes nationaux. La seconde question approfondira la première question : Quelles sont les explications des différences de participation politique entre personnes autochtones et allochtones ? Il sera question ici des facteurs qui ont été mobilisés par les chercheurs pour expliquer les tendances et les schémas de participation de ces populations ainsi que pour comprendre leur contribution à l'écart de participation avec les autres groupes de la société.

Pour trouver les documents qui répondent à ces questions, nous avons effectué une recherche par mots-clés sur le moteur de recherche Google Scholar. Les chaînes de mots-clés utilisées ciblaient une population, une forme de participation et une étendue géographique¹. En tout, ce sont 20 mots-clés qui ont été utilisés pour produire 56 chaînes de mots et ils ont permis d'identifier 642 documents. De ceux-ci, 111 ont été retenus en fonction des critères suivants : le document est un article scientifique, une note de recherche évaluée par les pairs ou un rapport produit par des chercheurs universitaires ; publié entre 2000 et 2025 ; est un article empirique². Finalement, ce sont 70 sources qui ont été mobilisées dans cette recension en fonction de leur pertinence quant à l'étude du comportement politique des personnes autochtones.

La recension est structurée de la manière suivante : nous répondons à la première question en présentant les niveaux de participation à de multiples modes d'action et en exposant les tendances dans divers contextes nationaux ainsi qu'au Québec et au Canada. Cette section est organisée en trois parties : nous traitons d'abord de la participation politique institutionnelle, suivie de la participation politique extra-institutionnelle, puis nous terminons avec l'engagement civique et communautaire. Nous consacrons ensuite la section suivante à la deuxième question et nous l'organisons ainsi : nous passerons en revue les facteurs de la participation un à un, en commençant par les facteurs d'ordre individuel, puis les facteurs sociaux, les facteurs contextuels, pour terminer avec les facteurs institutionnels. Nous concluons la présente revue de littérature avec une observation des lacunes dans la littérature ainsi qu'avec des pistes de réflexion pour l'avenir de la recherche sur la participation politique autochtone.

¹ Voir annexe 1.

² Trois articles précèdent cette date. Nous les avons inclus en raison de leur pertinence.

EST-CE QUE LES PERSONNES AUTOCHTONES PARTICIPENT PLUS OU MOINS QUE LES PERSONNES ALLOCHTONES ?

A) PARTICIPATION POLITIQUE INSTITUTIONNELLE

Par participation politique institutionnelle, nous entendons les modes de participation qui s'inscrivent dans la sphère des affaires du gouvernement, de l'État et/ou des politiques (Van Deth, 2014 : 356).

I. Voter

États-Unis

Dans le temps, la participation électorale des Autochtones aux États-Unis a connu une augmentation importante : entre 2000 et 2008, le taux de participation aurait augmenté de 29 points de pourcentage (De Rooij et Green, 2017 : 338-340). Vis-à-vis des autres groupes ethnoculturels du pays, il semble que la participation de ces populations autochtones soit supérieure à celle des Asiatiques-Américains, similaire à celle des Latino-Américains et inférieure à celle des Afro-Américains et des Blancs (Herrick et coll., 2022 : 285-286). Les auteurs mettent en garde contre le fait que les niveaux de participation observés pourraient être surestimés en raison de l'utilisation d'un sondage en ligne. Les personnes autochtones qui habitent dans les réserves ont un accès à Internet plus limité que les personnes autochtones dans les centres urbains. Puisque les personnes autochtones dans les réserves ont un profil socioéconomique qui ressemble à celui des non-votants, les sondages en ligne peuvent donc créer une sous-représentation des personnes autochtones qui habitent dans les réserves. Ces conclusions ne sont toutefois pas isolées : si aux élections présidentielles de 2008 les Autochtones avaient une probabilité de voter inférieure de 27,9 % par rapport aux Blancs, il n'y avait plus d'écart pour le vote aux élections présidentielles de 2012, alors qu'aux élections de mi-mandat, aucun n'écart n'avait été relevé, indiquant un comportement similaire entre personnes autochtones et allochtones lorsque les courses entre les candidats locaux sont mises en valeur (Huyser et coll., 2017 : 9). Si ces résultats pouvaient illustrer une préférence locale des personnes autochtones pour la participation aux élections, notamment soutenue par un taux de participation de plus de 70 % aux élections tribales, il est paradoxal que leur confiance aille, en ordre, aux gouvernements les plus éloignés d'eux aux plus proches, soit du fédéral vers le municipal, contrairement aux autres électeurs, qui préfèrent les institutions locales, étatiques, puis fédérales (Schroedel et coll., 2020 : 1894).

À ce point, nous pouvons constater que les niveaux de participation électorale des populations autochtones des États-Unis sont inférieurs au groupe dominant, les Blancs, alors qu'ils se comparent à ceux des autres groupes ethnoculturels. Nous noterons que certaines sources de données peuvent avoir introduit des biais en l'absence de distinction entre sur et hors réserve, de sondage Internet ou encore de désirabilité sociale.

Australie et Nouvelle-Zélande

La recherche faite sur la participation électorale des personnes de descendance maorie, aborigène et des Insulaires de Torrès conclut qu'elles votent moins que les allochtones du même pays. L'écart est plus prononcé en Australie qu'en Nouvelle-Zélande.

Durant les années 1990, le taux de participation des personnes autochtones de la Nouvelle-Zélande était légèrement inférieur à 58,5 %, alors qu'il était d'environ 23 % en Australie (Karp et Banducci, 1999 : 371 ; Sanders et coll., 2000 : 502). Durant cette décennie, le taux de participation des Aborigènes et des Insulaires de Torrès s'est maintenu à 60 points de pourcentage sous celui de la moyenne nationale australienne (Sanders et coll., 2000 : 502). À travers le changement de mode de scrutin en Nouvelle-Zélande, la participation des Maoris et des Néo-Zélandais était indistinguable (Karp et Banducci, 1999 : 373-374). Mais plus récemment, les Maoris inscrits, qu'ils soient inscrits sur la liste générale ou sur la liste maorie, avaient une participation inférieure de 10 points à celle des autres électeurs. Ils étaient moins de 70 % à avoir voté en 2017 (Greaves et Hayward, 2020 : 223). Les Maoris outre-mer étaient plus largement sous-représentés parmi les votants : un peu plus de la moitié avaient voté en 2011 (Hamer, 2017 : 178-179).

Quant à la participation aux instances de gouvernance autochtones, les Maoris, les Aborigènes et les Insulaires de Torrès se distinguaient clairement des tendances américaines : la participation aux Iwi en Nouvelle-Zélande entre 2010 et 2016 était d'un peu plus de 31 % (Bargh et Rata, 2020 : 7). En Australie, les Autochtones ont voté à hauteur de 20 à 25 % dans l'*Aboriginal and Torres straight Islanders Commission* durant les années 1990, une participation similaire aux élections fédérales pour la même période (Sanders et coll., 2000 : 501-502).

Norvège et Suède

Entre 1989 et 2017, le comportement des Sámi ressemblait à celui des Maoris : la participation était supérieure à 76 % aux élections nationales et inférieure à 72 % aux élections du Parlement sámi (Bergh et coll., 2018 : 270). Il semble alors que seules les populations autochtones aux États-Unis votent en plus grand nombre dans leurs institutions de gouvernance, alors qu'aucun résultat ailleurs ne soutient de telles conclusions.

Québec et Canada

La participation électorale des peuples autochtones aux élections fédérales, provinciales et locales³ du Canada peut être déclinée en trois dimensions afin de la comprendre et de la comparer à celle des électeurs allochtones du Canada. Dans la section suivante, les dimensions identitaires, temporelles et du niveau de l'élection seront présentées pour comprendre l'état de la participation électorale des membres des peuples autochtones du Québec et du Canada.

3 Par local, il est entendu des élections municipales, de bande et d'organisations régionales ou de gouvernement issus de processus d'autodétermination.

La littérature en est arrivée à deux conclusions quant aux identités autochtones : d'abord, les membres des nations autochtones participent moins que les électeurs allochtones et, ensuite, les membres des nations inuite et métisse participent plus aux élections fédérales et provinciales que les électeurs des Premières Nations. Au sujet des élections fédérales de 2004 à 2011, 62,35 % des répondants autochtones ont rapporté avoir voté, alors qu'ils étaient 81,75 %⁴ de tous les répondants canadiens à l'avoir affirmé (Fournier et Loewen, 2012 : 21-27). Cet exemple illustre l'état de la participation autochtone en général au Canada. Au sein de différents groupes autochtones, pour la même période, les Inuits avaient un taux de participation rapporté de 68,4 %, tandis qu'il était de 58,38 % pour les électeurs des Premières Nations et de 70,98 % pour les Métis (Fournier et Loewen, 2012 : 21-27).

Sur le plan géographique, la participation électorale des personnes autochtones varie d'une région du Canada à une autre. Celle des Autochtones des Prairies se situait entre 39 et 54 % aux élections fédérales de 1997, alors que celle des Autochtones des Maritimes a longtemps été au-delà de 50 % (Bedford et Pobihushchy, 1995 : 258-262). Pour les électeurs du Nunavut⁵, le comportement électoral reflétait fidèlement celui de l'électorat canadien aux élections fédérales de 1979 à 2000. En moyenne, 65,21 % des Nunavutois et 70,44 % des Canadiens ont voté durant cette période (Henderson, 2004 : 140-141).

Dans le temps, les études de la participation électorale des Autochtones dans les provinces des Maritimes, des Prairies et de l'Ontario montrent un déclin généralisé de la participation aux élections fédérales et provinciales depuis l'obtention du droit de vote jusqu'au tournant des années 1990 (Barsh et coll., 1997 ; Bedford et Pobihushchy, 1995 : 261-262 ; Dalton, 2007 : 270). Dans le cas des Prairies, les taux de participation de trois Premières Nations représentaient environ la moitié de ceux des allochtones vivant à proximité avant 1982, alors qu'ils étaient inférieurs au tiers après cette date (Barsh et coll., 1997 : 11-13).

Nous terminons par la dimension du niveau de l'élection, à savoir comment se compare la participation des Autochtones selon le palier de gouvernement avec celle des allochtones et entre ces différents paliers. Les études tendent à présenter une participation plus importante aux élections fédérales qu'aux élections provinciales dans les communautés autochtones, mais cet écart reflète celui des électeurs allochtones entre ces deux paliers (Howe et Bedford, 2009 : 15).

Aux élections de bandes des provinces des Maritimes et de l'Ontario avant 1999, les taux de participation étaient supérieurs à 79 % (Bedford et Pobihushchy, 1995 : 262-263 ; Dalton, 2007 : 270). Après 1999 et le jugement Corbiere c. Canada⁶, les taux de participation y sont réduits de presque la moitié : chez les Premières Nations de l'Ontario, la moyenne de participation n'est plus que de 47,13 % entre 2001 et 2006 (Dalton, 2007 : 270). Aux élections locales non autochtones, les Autochtones en région urbaine et rurale⁷ n'ont rapporté avoir voté qu'à la hauteur de 53,0 et 44,4 % (Howe et Bedford, 2009 : 15).

4 Les études postélectorales produites par Élections Canada ont été utilisées pour en arriver à cette moyenne du taux de participation auto-déclarée des électeurs canadiens. Les études se trouvent sur le site d'Élections Canada à l'adresse suivante : [Recherches sur les élections – Élections Canada](#).

5 Le Nunavut, qui est un territoire dont la population s'identifie majoritairement à la nation inuite, compte toutefois des personnes ne s'identifiant pas à cette nation.

6 La décision rendue par la Cour suprême du Canada dans Corbiere c. Canada (1999) a contraint les Premières Nations à donner le droit de vote aux *Indiens inscrits* qui résident hors du territoire de la Première Nation lors des élections du conseil de bande (Dalton, 2007 : 269-270). En raison du coût du vote plus important pour les membres hors du territoire de la Première Nation, il serait probable que ces nouveaux électeurs aient voté en plus faible proportion, diminuant drastiquement le taux de participation général.

7 La distinction rural-urbain de Howe et Bedford ne représente pas une distinction entre Autochtones en milieu urbain et dans les communautés. La catégorie « urbain » comprend les personnes autochtones qui vivent dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement (Howe et Bedford, 2009 : 38).

II. Adhérer aux partis politiques et se porter candidats aux élections

Australie

Peu d'études se sont intéressées à la députation autochtone, tant dans les instances traditionnelles que dans les institutions nationales. Sanders et ses collègues observent un important écart genré dans les institutions de l'ATSIC en Australie : de 1990 à 1996, 25,83 des conseillers sont des femmes et 30 % le sont en 1999 (Sanders et coll., 2000 : 510-511). Ces chiffres étaient très semblables aux écarts genrés au Parlement et au Sénat australiens de l'époque. Plus récemment, Evans et McDonnell (2022) constatent que, dans les parlements coloniaux de l'Australie entre 2001 et 2021, plus de 42 % des candidats autochtones étaient des femmes (Evans et McDonnell, 2022 : 351). Même si elles étaient moins nombreuses à être candidates, elles sont néanmoins plus susceptibles d'être élues : des 59 candidates, 39 ont gagné leur élection, tandis que 35 des 80 hommes ont obtenu un siège (Evans et McDonnell, 2022 : 353).

Norvège

Selle et Strømsnes constatent que les Sámi sont plus souvent membres de partis politiques que les Norvégiens en général : 29,5 % des répondants sámi ont déclaré être membres d'un parti, alors que les autres répondants n'étaient que 14,5 % à l'affirmer (Selle et Strømsnes, 2010 : 76-77). Il faut toutefois considérer que plusieurs répondants rapportent un engagement auprès de la *National sami Association*, une organisation culturelle qui sélectionne des candidats pour les élections du Parlement sámi en parallèle de ses activités culturelles principales (Selle et Strømsnes, 2010 : 77-78). Cela pourrait avoir pour effet de surestimer la participation auprès des institutions partisanes. Nous remarquons également un important écart genré au sein des adhésions partisanes : 34 % des hommes se déclarent membres, contre seulement 24 % des femmes (Selle et Strømsnes, 2010 : 77).

Québec et Canada

Dans le contexte canadien, deux recherches se sont intéressées aux adhésions aux partis politiques au Canada (Beatty et coll., 2013 : 2 ; Harell et Panagos, 2013 : 421-422). Propre aux Autochtones du district du nord de la Saskatchewan, les taux de participation dans les partis politiques fédéraux et provinciaux sont importants : 8,9 et 9,7 % respectivement des répondants ont déclaré être membres d'un parti politique (Beatty et coll., 2013 : 20). C'est plutôt surprenant compte tenu des résultats de Harell et Panagos qui mobilisent un suréchantillonnage des Autochtones des Prairies. Il apparaît clair que, dans leur étude, les Autochtones sont moins impliqués dans les partis politiques : moins de 1 % des hommes et des femmes autochtones déclaraient être membres d'un parti politique, tandis que 11 % des hommes et 8 % des femmes de la population générale le déclaraient (Harell et Panagos, 2013 : 423-425).

Ces résultats diffèrent grandement des observations auprès des Sámi. Toutefois, comme les répondants sámi pourraient avoir assimilé leur participation à une organisation culturelle avec celle à un parti politique, il est bien de jeter un coup d'œil à l'engagement dans des organisations culturelles et politiques autochtones au Canada. La proportion des Autochtones qui s'engagent dans des organisations qui sont actives en matière d'enjeux politiques, qui fournissent des services culturels et qui sont liées à l'identité autochtone sont respectivement de 11, 22 et 35 % (Harell et Panagos, 2013 : 424). Nous voyons donc qu'en tenant compte de l'engagement dans des organisations culturelles et politiques, nous retrouvons des schémas d'adhésion qui ressemblent davantage à ceux constatés chez les personnes sámi de la Norvège.

En ce qui concerne le fait de se porter candidats aux élections, Smith (2006) recense 27 candidats autochtones aux élections de 2004 et 30 en 2006 sur un total de 1 307 candidats à chacune de ces deux élections (Smith, 2006 : 6, 8). Tandis que les Autochtones représentaient 3,3 % de la population canadienne à ce moment, ils n'étaient que 2,07 et 2,3 % des candidats respectivement (Smith, 2006 : 6, 8). Nous remarquons donc que les personnes autochtones étaient sous-représentées sur les bulletins de vote.

À l'instar du travail réalisé par Sanders et ses collègues en Australie, Lajoie (2015) brosse un portrait de la représentation des femmes dans les institutions de gouvernance traditionnelles des Premières Nations. Entre 2007 et 2009, les femmes occupent 24,9 % des postes de conseiller et 7,9 % (n=3) des postes de chef de bande (Plante et Roy, 2011 : 19-24). Ces tendances de participation selon le genre sont représentatives de celles des femmes allochtones dans les institutions politiques municipales, une conclusion tirée également dans le cas australien (Plante et Roy, 2011 : 23).

Nous pouvons conclure que les Autochtones au Canada sont moins susceptibles d'être membres d'un parti politique fédéral par environ 10 points de pourcentage et, conséquemment, de se porter candidats quoique la différence soit plus subtile. Il est probable que cette différence de participation aux instances partisans soit compensée par leur engagement auprès des organisations actives en matière d'enjeux politiques autochtones : le nombre de répondants autochtones qui rapportaient y être impliqués était le même que celui de répondants allochtones qui rapportaient l'être auprès de partis politiques.

III. Contacter un politicien et signer une pétition

États-Unis et Bolivie

Dans leur étude sur l'engagement civique et la participation politique, Huyser et ses collègues constatent que les personnes autochtones des États-Unis s'adressent aux membres de l'administration et aux politiciens dans des proportions semblables à celles d'autres groupes ethnoculturels. En 2008, ils étaient 11 % à l'avoir fait comparativement à 14 % des Afro-Américains, tandis qu'ils étaient plus susceptibles de le faire que tous les groupes en 2010 (Huyser et coll., 2017 : 8). Pour la signature de pétitions, Wu et Wu (2025) font un constat similaire en observant le comportement politique des personnes autochtones de la Bolivie⁸. Sur une échelle de 1 (ne le ferait jamais) à 3 (l'a fait) concernant trois modes de participation, la moyenne des répondants autochtones était de 1,63 contre 1,54 pour les allochtones (Wu et Wu, 2025 : 9). Il appert qu'en ce qui a trait à différentes formes de participation politique, dont signer une pétition, les Autochtones participent plus.

Québec et Canada

Dans l'Enquête nationale auprès des jeunes (2015), 51,2 % des jeunes autochtones de moins de 35 ans ont affirmé avoir effectué une ou plusieurs des activités politiques non électorales, tandis qu'ils étaient 45,5 % des allochtones à en dire autant (Kostelka et Scott, 2016 : 12-13). Kostelka et Scott (2016) constatent que les jeunes autochtones sont plus nombreux à avoir exercé une forme de participation politique non électorale que les jeunes allochtones⁹. Selon Beatty et ses collègues (2013), qui ont étudié la participation

⁸ Wu et Wu opérationnalisent la participation politique à l'aide de trois modes de participation : joindre des initiatives de boycottage, participer à des manifestations pacifiques et signer des pétitions électroniques, entre autres (Wu et Wu, 2025 : 7).

⁹ Sous le vocable « participation politique non électorale », Kostelka et Scott incluent les modes de participation suivants : communiquer avec les politiciens, manifester, signer une pétition, afficher une enseigne et participer à une activité organisée par un parti (Kostelka et Scott, 2016 : 20).

politique des personnes autochtones du nord de la Saskatchewan, 22,6 % des répondants autochtones avaient contacté un agent du gouvernement au cours de l'année précédente et 20,3 % avaient signé une pétition (Beatty et coll., 2013 : 21-22). En l'absence de données de sondage auprès des personnes allochtones dans le district du nord de la Saskatchewan, il est difficile de déterminer l'ampleur de l'écart de participation entre les personnes autochtones et allochtones. Loin d'affirmer sans équivoque que les Autochtones entrent davantage en contact avec les politiciens et les agents du gouvernement, ou qu'ils signent des pétitions en plus grand nombre, certains indices pointent vers un comportement différent à cet égard entre les Autochtones et les allochtones au Canada ainsi qu'entre les Autochtones au Canada et ceux aux États-Unis.

Pour conclure ce premier segment, nous faisons le constat qu'une importante partie de la littérature s'est attardée à la participation électorale aux élections des gouvernements allochtones. Comparativement à d'autres populations autochtones, le niveau de participation des membres des peuples autochtones au Québec et au Canada est similaire à ce qui a été observé auprès des Maoris, des Aborigènes et des Insulaires de Torrès. Au sein de ce que nous délimitons comme la participation politique institutionnelle, deux tendances coexistent : en ce qui a trait à la participation électorale et partisane, la participation des Autochtones est inférieure à celle des allochtones, mais en ce qui concerne le fait de contacter les représentants élus et de signer des pétitions, leur participation est supérieure de quelques points de pourcentage.

B) PARTICIPATION POLITIQUE EXTRA-INSTITUTIONNELLE

Toujours suivant la conceptualisation faite par Van Deth, la participation politique extra-institutionnelle se distingue de la participation politique institutionnelle en ce qu'elle est située en dehors de la sphère des politiques, du gouvernement ou de l'État (Van Deth, 2014 : 355). Il sera alors abordé les actions de participer à des manifestations, d'ériger des barricades et de tenir des actions de désobéissance civile, entre autres (Van Deth, 2014 : 361). Nous devons noter que les articles produits au Canada ne comparent pas directement les niveaux de participation des personnes autochtones et allochtones, mais plutôt la récurrence d'activités contestataires autochtones et allochtones. Nous ajoutons à cela qu'en dépit d'une littérature extensive sur les actions contestataires des personnes autochtones, peu se sont intéressées au niveau de participation à ces modes de participation.

Bolivie

Wu et Wu (2025) font état de la participation des Autochtones à des manifestations en parallèle à d'autres modes de participation, notamment le boycottage et la signature de pétitions. Comme nous le rapportons plus haut, les Autochtones de la Bolivie posaient en moyenne 1,63 acte contre 1,54 pour les allochtones (Wu et Wu, 2025 : 7).

Québec et Canada

Quelques articles au Canada ont documenté systématiquement les activités de contestations autochtones en s'appuyant sur la recension des articles de journaux canadiens traitant d'activités de contestation. Do constate qu'entre 2010 et 2020, l'activité contestataire autochtone au Canada a suivi les tendances décrites par Wilkes et Ramos : si de 1951 à 1965 Ramos observait en moyenne 5 événements par année et plus de 12 jusqu'en 2000, Do en recense en moyenne 40 par année (Do, 2023 : 941-942 ; Ramos, 2006 ; Wilkes, 2004 : 574). Dans le même ordre d'idée, nous remarquons également que le nombre d'événements augmente dans le temps : 76,5 % (338) des activités identifiées se sont produites après 2015 (Do, 2023 : 941-942). Beatty et ses collègues ont observé depuis des données de sondage que ce sont 7,4 % des membres des peuples autochtones qui ont affirmé avoir manifesté ou pris part à une marche ou à un barrage routier dans les 12 derniers mois (Beatty et coll., 2013 : 22).

Ce très rapide aperçu de la participation extra-institutionnelle illustre adroitement la faible attention qui a été portée à l'engagement des Autochtones dans ces modes. Toutefois, il semble que la participation des Autochtones à ces activités a augmenté dans le temps au Canada, coïncidant de près avec des événements politiques et sociaux importants comme le rapatriement de la constitution canadienne et le mouvement Idle No More.

I. Engagement civique et communautaire

Nous poursuivons avec l'engagement et l'implication dans la société et la communauté. Van Deth (2014) définit cette forme de participation comme ciblant les enjeux communautaires sans être nécessairement organisée ou collective (Van Deth, 2014 : 358). Il est important de s'intéresser à cette sphère puisque la participation dans un système démocratique ne se limite pas aux interactions entre les membres de la société civile et l'État : la démocratie est nourrie par la vitalité de l'écosystème associatif et communautaire. Qui plus est, l'engagement communautaire est un mode de participation important puisqu'il permet de développer les compétences civiques qui pourront être transférées dans d'autres sphères de la participation politique tout en agissant comme un réseau de recrutement des personnes autochtones (Verba et coll., 1995 : 40-41). Au Canada et au Québec, la littérature y a accordé un intérêt certain tant dans des études originales que dans un rapport postélectoral, contrairement à d'autres contextes nationaux.

II. S'impliquer dans une organisation et faire du bénévolat

États-Unis

Huyser et ses collègues (2017) ont constaté que les membres des communautés autochtones des États-Unis s'impliquaient autant que les Blancs dans des organisations communautaires, religieuses ou politiques (Huyser et coll., 2017 : 11). Il serait plausible qu'une conceptualisation occidentale masque l'étendue de l'engagement communautaire chez les peuples autochtones. Il s'agit de la perspective qu'adoptent Estes et ses collègues (Estes et coll., 2023 : 1-2). De cette manière, les chercheurs constatent que 31,24 % avaient apporté de l'aide aux membres de leur communauté et 16,92 % avaient fait du bénévolat dans des organisations à but non lucratif ou de charité (Estes et coll., 2023 : 7-8). Une conceptualisation de l'engagement communautaire qui inclut les activités informelles, et plus culturellement appropriées aux contextes autochtones, est impérative pour saisir la richesse du registre des modes d'engagement communautaire. Cela aurait également pour effet d'augmenter le niveau d'engagement communautaire.

Québec et Canada

Au Canada, l'implication dans des organisations est un mode de participation qui a attiré quelques chercheurs. À travers huit types d'organisations œuvrant dans les secteurs de la charité à la religion en passant par l'identité et la politique, il apparaît que les personnes autochtones au Canada s'impliquent en plus grand nombre auprès d'organisations liées à l'identité autochtone, d'organisations orientées vers les jeunes et d'organisations récréatives (Harell et Panagos, 2013 : 424). Comparativement aux allochtones, les personnes autochtones sont proportionnellement plus impliquées dans les organisations liées à l'identité et à la culture et elles s'impliquent dans des proportions très semblables dans les organisations politiques (Harell et Panagos, 2013 : 424). Il apparaît que les femmes autochtones participent moins que les femmes allochtones, tandis que c'est l'inverse qui se produit chez les hommes : 22,14 % des femmes autochtones sont impliquées contre 23,14 % des femmes allochtones et 25 % des hommes autochtones en font de même contre 22,43 des hommes allochtones (Harell et Panagos, 2013 : 424). Dans le même ordre d'idée, Berdahl, Beatty et Poelzer (2011b) ont sondé les personnes autochtones pour savoir si elles prenaient part à l'une des sept manières de participer à la vie communautaire (Berdahl et coll., 2011b : 94-95)¹⁰. Ils constatent qu'autant dans les réserves qu'en dehors de celles-ci, les répondants prennent part à des activités informelles comme partager des repas traditionnels et aider et soutenir un membre de la communauté ainsi qu'à des activités formelles comme faire du bénévolat pour un événement de bande ou faire de la sollicitation, faire campagne ou lever des fonds à la hauteur de 30 points de pourcentage (Berdahl et coll., 2011b : 97).

Pour conclure, il semble que les Autochtones s'impliquent dans des organisations formelles au même niveau que les allochtones au Canada, comme l'ont mis de l'avant Harell et Panagos (2013). Cela dit, leur engagement informel auprès des autres membres de leur communauté est beaucoup plus important que les modes d'engagement formel, autant dans les communautés autochtones territoriales qu'en dehors de celles-ci (Berdahl et coll., 2011b). À partir de ces études, au Canada comme aux États-Unis, les schémas d'engagement civique et communautaire se ressemblent : les Autochtones s'impliquent autant dans les organisations de la société civile que les allochtones et le sont beaucoup plus de manière informelle au sein de leur communauté. Lorsque défini en leurs termes, l'engagement communautaire est beaucoup plus important que lorsque ce phénomène est défini selon une conception eurocentrique.

III. Qualifier la participation des personnes autochtones

À partir du tour d'horizon que nous avons effectué dans la première section, nous pouvons dès lors élaborer une réponse à notre questionnement initial : « Est-ce que les personnes autochtones participent plus ou moins que les personnes allochtones ? » Il faut prendre la participation politique sur le continuum allant d'une participation aux sphères de l'État, du gouvernement et des politiques jusqu'à celle qui s'adresse directement à la communauté et à ses enjeux propres : en passant de la participation politique institutionnelle à la participation extra-institutionnelle et en finissant avec l'engagement communautaire et civique, le niveau de participation politique institutionnelle des personnes autochtones est inférieur à celui des allochtones, mais s'accroît sensiblement d'une catégorie de participation à l'autre, si bien que leur enga-

¹⁰ Il est question de partager de la nourriture traditionnelle, aider et soutenir un membre de sa communauté, organiser ou superviser un événement, faire du bénévolat dans une activité de bande, enseigner ou coacher, solliciter, faire campagne ou lever des fonds et être membre d'un conseil ou d'un comité (Berdahl et coll., 2011b : 97).

gement communautaire est supérieur à celui des personnes allochtones. Comme nous avons pu l'observer au Canada, seulement 1 % des répondants autochtones étaient membres d'un parti politique, alors qu'ils étaient environ 10 % des allochtones à l'être. Parallèlement, ils étaient environ 4 personnes sur 10 à faire du bénévolat pour des activités politiques de conseils de bande (Berdahl et coll., 2011b : 97).

Il faut souligner également qu'au sein de ces catégories de participation, les différents modes de participation se distinguent quant à l'intensité de la participation attendue : la participation aux instances partisanes est plus contraignante que ne l'est l'action de contacter un agent officiel par exemple. Force est de constater que la participation des personnes autochtones est égale ou même supérieure à celle des allochtones dans ces situations moins exigeantes contrairement à des situations plus contraignantes. Ce n'est pas pour autant que leur engagement dans des organisations, par exemple, est moindre, comme l'illustre leur importante participation aux organisations culturelles et identitaires autochtones. Dans leur communauté, près de 9 répondants sur 10 ont partagé un repas traditionnel, alors que la participation dans une organisation quelconque n'atteignait jamais plus de 4 personnes sur 10 (Harell et Panagos, 2013 : 424). Nous noterons, enfin, que la participation politique des personnes autochtones du Canada se distingue à quelques égards de celle d'autres populations autochtones dans le monde. La participation des personnes autochtones est moindre dans les structures partisanes traditionnelles, mais cet état des choses est largement compensé par le dynamisme communautaire des membres des peuples autochtones canadiens qui rapportent des niveaux d'engagement largement supérieurs à ceux des autres populations autochtones. Dans différentes formes d'engagement communautaire, formel et informel, les personnes autochtones étaient deux ou trois fois plus susceptibles d'avoir rapporté leur participation comparativement aux populations autochtones des États-Unis (Berdahl et coll., 2011b : 97 ; Estes et coll., 2023 : 7-8 ; Harell et Panagos, 2013 : 424).

Maintenant que nous avons établi que les personnes autochtones ont une participation inférieure à celle des allochtones dans les institutions, mais supérieure au sein de leur communauté, nous pouvons poursuivre avec la deuxième question que nous nous sommes posée.

QUELLES SONT LES EXPLICATIONS PRÉSENTÉES DANS LA LITTÉRATURE ?

A) FACTEURS D'ORDRE INDIVIDUEL

Les facteurs d'ordre individuel sont multiples. Nous les déclinons en trois sous-sections : il sera d'abord question des facteurs démographiques, suivis des facteurs socioéconomiques et des attitudes politiques. Avant de nous plonger dans les différents facteurs de la participation politique autochtone, nous soulignerons que le genre, l'âge, le revenu, l'éducation et la confiance politique ont été les plus mobilisés par les chercheurs. Dans le même ordre d'idée, c'est dans leur relation à la participation électorale qu'ils ont été le plus étudiés.

I. Facteurs démographiques

Le genre

Dans le contexte américain, les chercheurs constatent que les femmes ont une participation supérieure à celle des hommes, à l'instar de personnes allochtones (Herrick et coll., 2022 : 286 ; Schroedel et coll., 2020 : 1899 ; Skopek et Garner, 2014 : 9).

Au Canada, les chercheurs laissent présager un écart genré qui se distingue selon le lieu de résidence des personnes autochtones. Dans la nation Piikani au sud de l'Alberta, les femmes votaient moins que les hommes en 1997, alors que l'inverse était vrai dans le nord de la Saskatchewan plus récemment (Barsh et coll., 1997 : 21-22 ; Berdahl et coll., 2012 : 35). En dépit de ces études, d'autres n'aboutissent pas à des différences significatives (Harell et coll., 2009 : 18 ; Mahéo et Vissers, 2015 : 24). Un point sépare ces études : les premières ont été produites principalement dans des contextes où les Autochtones sont majoritaires, tandis que les secondes ont un échantillon qui comprend des personnes autochtones dans le contexte des réserves et en dehors de celles-ci. Il nous importe de souligner que l'intégration dans la société coloniale pourrait expliquer ces comportements différents.

Dans d'autres modes de participation, l'expérience féminine se pose en obstacle à la participation politique, et cette réalité transcende le contexte national. Les femmes autochtones au Canada, au Mexique ou encore au Cambodge expriment les difficultés de se porter candidates ou encore de participer à la vie civique de leur communauté à cause des rôles genrés qui leur incombent dans la société autochtone traditionnelle et depuis la colonisation (Fiske et coll., 2001 ; Maffii et Hong, 2010 ; Worthen, 2015). Le manque de services sociaux et la division genrée des responsabilités restreignent leur engagement (Fiske et coll., 2001 : 95 ; Maffii et Hong, 2010 : 25, 27-28 ; Worthen, 2015 : 926-928). Quand ces barrières sont dépassées, plusieurs subissent la discrimination des hommes de leur communauté (Fiske et coll., 2001 : 95, 97-98 ; Worthen, 2015 : 923, 925-926).

L'âge

Dans la littérature, l'âge est la variable la plus mobilisée afin d'expliquer les taux de participation électorale inférieurs des personnes autochtones. Dans tous les contextes nationaux recensés, un âge plus élevé influence positivement les différents modes de participation à l'étude, à l'exception près du bénévolat. À l'égard de la participation électorale, nous remarquons que son influence est plus forte au Canada que dans les autres contextes autochtones. La propension à voter augmente de 0,194 à 0,297 point de pourcentage au Canada pour chaque année supplémentaire (Berdahl et coll., 2012 : 35 ; Fournier et Loewen, 2012 : 31 ; Henderson, 2004 : 148), alors qu'aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, cette augmentation n'est que de 0,03 à 0,05 point (Greaves et coll., 2018 : 163 ; Herrick et coll., 2022 : 286 ; Herrick et Mendez, 2019 : 1587-1588). Par rapport aux allochtones, au Canada comme aux États-Unis, l'âge a un effet supérieur d'un point sur les probabilités de voter chez les personnes autochtones (Harell et coll., 2009 : 18 ; Huyser et coll., 2017 : 19). En revanche, lors des élections des institutions de gouvernance autochtones, l'âge n'exerce aucune influence sur la participation (Armstrong et coll., 2023 : 102 ; Dahlberg et Morkenstam, 2019 : 106 ; Schroedel et coll., 2020 : 1899). Quant à d'autres formes de participation institutionnelle, l'âge exerçait une influence positive sur l'action de contacter un agent public et de se porter candidat (Huyser et coll., 2017 : 16 ; Voyageur, 2011b : 71-72).

En revanche, deux modes de participation se détachent en partie des tendances reliées à l'âge : manifester et faire du bénévolat. Quant à l'action de manifester, des chercheurs constatent que les personnes de 30 à 50 ans ont plus de probabilités d'y participer que les autres (Harell et coll., 2009 : 21). Pour le bénévolat, les chercheurs constatent que l'âge influence négativement de 2,3 % la probabilité des Autochtones hors de la réserve à faire une activité communautaire (Berdahl et coll., 2011b : 98). Ces chercheurs remarquent parallèlement l'absence de résultats significatifs pour les personnes qui résident dans une réserve, illustrant potentiellement un comportement plus homogène au sein de différents groupes d'âge.

La langue

Les langues autochtones demeurent utilisées à des degrés qui varient selon les communautés. Peu de sources s'y sont intéressées et les conclusions illustrent l'importance du contexte social et politique de chaque communauté. Dans les Prairies, les chances qu'un électeur autochtone parlant le pied-noir¹¹ à la maison vote étaient de 0,44 fois celles d'un électeur autochtone parlant l'anglais et de 2,82 fois supérieures par rapport à ceux parlant le cri (Harell et coll., 2009 : 20-22). Parallèlement, il est constaté que ces deux langues autochtones influencent la participation à des organisations communautaires dans les mêmes proportions, ce qui pourrait indiquer que ce n'est pas nécessairement de parler une langue autochtone qui influence la participation, mais plutôt une conséquence de contextes politiques propres à chacune de ces communautés (Harell et coll., 2009 : 20-22).

Nous observons que la proportion de personnes dont la langue maternelle est le français ou l'anglais dans une communauté autochtone exerce une influence de 0,10 action directe de la communauté entre 1981 et 2000 (Wilkes, 2004 : 81-83). Dans son article sur les actions directes, Wilkes concluait qu'un niveau minimal de ressources doit être atteint pour participer aux actions directes, illustrant donc l'importance de la

11 Le pied-noir est la langue traditionnellement parlée par les quatre nations composant la Confédération Blackfoot au sud de l'Alberta.

langue pour effectuer des revendications à l'État. Ainsi, en ayant un échantillon plus large de communautés autochtones que Harell et ses collègues, Wilkes montre l'association, quoique faible, entre une proportion plus élevée de personnes qui parlent une langue officielle et le nombre d'actions contestataires.

L'état matrimonial, les enfants et la taille du ménage

Nous pouvons constater de l'influence de ces variables sur différents modes de participation que les chercheurs ont trouvé peu de résultats statistiquement significatifs et, pour ceux qui le sont, les effets sont divergents. Howe et Bedford ont constaté que la propension à voter des Autochtones en couple était supérieure de 12,4 points de pourcentage par rapport à celle des adultes monoparentaux (Howe et Bedford, 2009 : 33). Aux États-Unis, les personnes mariées avaient 0,41 fois plus de chances de voter que les personnes non mariées (Herrick et coll., 2022 : 286). Inversement, d'autres chercheurs constatent que les personnes mariées ont environ deux fois plus de chances de contacter un agent public et de s'engager auprès d'organisations civiques ou communautaires que les personnes qui ne sont pas mariées (Huyser et coll., 2017 : 16, 18). Cette relation entre état matrimonial et engagement dans les organisations n'a pas été observée au Canada (Harell et coll., 2009 : 21-22).

La taille du ménage¹² a montré une influence négative et limitée sur le vote. Aux élections de mi-mandat américaines, les chances étaient diminuées au fur et à mesure que la taille du ménage augmentait, alors qu'elles n'étaient que légèrement inférieures à un aux présidentielles (Huyser et coll., 2017 : 19).

La présence d'enfants, quand il est question de se porter candidate, est difficilement dissociable de la question du genre. Plusieurs femmes autochtones ayant occupé une fonction politique reconnaissent l'importance d'un mari pour les soutenir, sans quoi elles admettent qu'elles n'auraient pu se porter candidates et occuper un poste d'élu(e) (Maerten et Basile, 2022 : 31-32). Nous remarquerons qu'autant pour se porter candidates que pour faire du bénévolat, les femmes doivent généralement attendre que les enfants aient grandi pour s'engager, ce qui illustre l'importance des enfants comme barrière à leur pleine participation (Maerten et Basile, 2022 : 31-32 ; Silver et coll., 2005 : 26).

Pour faire un retour sur ces trois variables, soulignons que les études présentées permettent d'établir que la participation électorale et institutionnelle formelle est généralement influencée positivement, à l'exception des femmes qui se portent candidates aux élections. Qui plus est, les enfants influencent le bénévolat de la même façon qu'ils influencent le fait de se porter candidate.

Pour clore, il apparaît évident que l'âge est le facteur démographique qui explique le plus la participation politique autochtone : dans l'ensemble des modes de participation, son influence est positive et particulièrement propre à la participation électorale, où son effet est le plus discriminant. Conséquemment, cette variable est la plus importante quand il est temps de parler d'écart de participation avec les personnes allochtones : les jeunes autochtones votent moins que les jeunes allochtones, alors qu'ils sont proportionnellement beaucoup plus nombreux au sein de la population autochtone au Canada.

¹² La taille des foyers est mesurée par le nombre de personnes qui habitent dans une résidence. La taille moyenne du foyer de l'échantillon des chercheurs est de 2,9 personnes (Huyser et coll., 2017 : 8).

II. Facteurs socioéconomiques

L'éducation

Les chercheurs s'y étant intéressés dans sa relation avec la participation électorale constatent que l'obtention d'un diplôme d'études quelconque augmente les chances de voter (Herrick et Mendez, 2019 : 1587-1588 ; Kostelka et Scott, 2016 : 28-29 ; Skopek et Garner, 2014 : 9). Il apparaît clairement qu'au Canada, l'obtention du diplôme a un effet en général plus faible que celui de l'âge et que son effet est également plus faible qu'aux États-Unis. L'influence est de 0,065 et 0,398 point de pourcentage sur la propension à voter au Canada, alors que chez les populations autochtones américaines, l'influence était de 0,32, 0,53 et 0,786 point de pourcentage (Berdahl et coll., 2012 : 35 ; Henderson, 2004 : 148 ; Herrick et coll., 2022 : 286 ; Herrick et Mendez, 2019 : 1587-1588). Pour certains jeunes autochtones de la ville de Winnipeg, c'est principalement les discussions politiques qui émergent dans plusieurs contextes variés à l'université qui les rendent aptes à voter (Silver et coll., 2005 : 27).

Nous remarquons également, sur les autres modes de participation, que l'éducation exerce une influence positive. Les femmes autochtones de plusieurs communautés rapportent que leur cursus scolaire et académique leur fournit les ressources nécessaires pour assumer une charge politique comme des connaissances tangibles des compétences intangibles. Ce milieu les expose à des idées nouvelles qui les distinguent une fois dans la campagne électorale. De plus, le titre qu'elles obtiennent leur offre plus de notoriété (Voyageur, 2011a : 65-66 ; Voyageur, 2011b : 72-73).

Les actions de signer des pétitions et de participer à des manifestations, l'engagement civique et le boycottage ont relativement peu été étudiés à l'égard de la scolarité, mais toutes ces actions sont influencées positivement par l'éducation (Kostelka et Scott, 2016 : 28-29). Par exemple, par rapport à l'action de manifester, les personnes autochtones qui ont des études postsecondaires ont 1,22 fois plus chances d'y prendre part (Harell et coll., 2009 : 21). Faire du bénévolat est affecté sensiblement de la même manière : les personnes ayant plus d'éducation prennent part à 27,5 % plus d'activités communautaires (Berdahl et coll., 2011b : 98 ; Estes et coll., 2023 : 9, 22). L'influence de l'éducation sur la participation civique et communautaire passe surtout par le processus de socialisation, comme l'ont relevé de jeunes autochtones en Australie. Ils y développent des attitudes et des compétences qui les disposent à s'engager dans la vie communautaire et permettent même de faire le tremplin vers des modes de participation institutionnelle (Walsh et coll., 2019 : 198-199). Il apparaît toutefois qu'en dépit de leur éducation, les jeunes autochtones sentent que les différences culturelles inhérentes à leur identité les empêchent de s'engager davantage (Marceau, 2013 : 564-565).

Le revenu

L'influence du revenu sur la participation électorale est positive. Les différentes analyses évaluent l'effet du revenu sur la participation électorale entre 0,09 et 0,17 point de pourcentage aux élections fédérales canadiennes, tandis que l'effet est inférieur aux États-Unis : les chercheurs y ont mesuré un effet allant de 0,03 à 0,116 sur la propension à voter (Fournier et Loewen, 2012 : 31 ; Henderson, 2004 : 146 ; Huyser et coll., 2017 : 19 ; Skopek et Garner, 2014 : 11). Nous remarquerons que le revenu est un facteur qui contribue davantage à l'explication de la participation électorale pour les Autochtones que pour les allochtones au Canada : l'effet du revenu sur la participation aux élections fédérales canadiennes est de 9 points pour les Autochtones, alors qu'il est de 4 points pour les allochtones (Fournier et Loewen, 2012 : 31).

Contrairement à d'autres facteurs, le revenu diminue la propension à signer des pétitions ou encore à manifester. Harell et ses collègues le constatent par rapport à la propension à manifester : les personnes autochtones dont le revenu est inférieur à 20 000 \$ au Canada ont 1,12 fois plus de chances de manifester que celles qui ont un revenu supérieur (Harell et coll., 2009 : 21-22). De plus, la participation à des conseils d'administration, à des comités et à des consultations publiques n'a été étudiée que par quelques chercheurs. Il apparaît qu'un faible revenu est une barrière importante à l'engagement autochtone en Australie : l'absence de rémunération suffisante empêche la conciliation entre la participation et les besoins des personnes (Escott et coll., 2015 : 386-387).

La situation d'emploi

Nous retenons que, dans les différents modes de participation, l'emploi exerce une influence positive. Les employés sont 1,44 fois plus susceptibles de voter que les autres (Harell et coll., 2009 : 18). Schroedel et ses collègues font une observation similaire : les chances des personnes employées à temps plein sont 1,608 fois supérieures à celles des autres (Schroedel et coll., 2020 : 1899). À l'inverse, nous voyons qu'à différentes élections de mi-mandat et élections présidentielles américaines, le chômage n'influence pas significativement la participation électorale des Autochtones (Huyser et coll., 2017 : 19).

Des résultats indiquent que l'emploi favorise la participation aux manifestations. Wilkes soutient que le taux de personnes en situation d'emploi augmente de 0,24 le nombre d'actions directes des communautés des Premières Nations au Canada, soulignant l'importance d'avoir un minimum de ressources pour participer (Wilkes, 2004 : 582). De plus, les chercheurs ayant comparé l'influence de l'emploi sur le bénévolat constatent que cette variable est la seule qui prédit significativement le bénévolat des personnes autochtones dans une réserve (Berdahl et coll., 2011b : 98). D'autres formes d'occupation que l'emploi rémunéré favorisent la participation aux organisations et le bénévolat, comme c'est le cas pour les vétérans de l'armée américaine et les étudiants (Estes et coll., 2023 : 9, 22 ; Huyser et coll., 2017 : 18).

La propriété

Seuls quatre articles se sont penchés sur ce facteur. Dans le cas de la participation électorale, les effets sont positifs, mais ne sont généralement pas significatifs (Herrick et coll., 2022 : 286 ; Huyser et coll., 2017 : 19). Cette conclusion que nous tirons semble tenir pour d'autres formes de participation politique comme le boycottage (Huyser et coll., 2017 : 17). Dans le contexte canadien, Liang et Harell ont constaté que la propriété expliquait 0,5 % de l'écart de participation entre Autochtones et allochtones (Liang et Harell, 2025 : 13-14). Comparativement à d'autres groupes ethniques, la propriété contribue moins à l'écart de participation des personnes autochtones que des personnes noires et arabes (Liang et Harell, 2025 : 13-14). Pour terminer, nous pouvons en tirer le constat que le revenu et l'éducation, maintes fois étudiés, sont des facteurs qui structurent de manière importante la participation autochtone. Dans un cas comme dans l'autre, ils influencent de manière importante la participation électorale : l'effet de l'éducation, notamment, est plus du double sur leur taux de participation que sur celui des allochtones (Howe et Bedford, 2009 : 33). Nous retiendrons que la situation d'emploi joue un rôle important dans les différents modes de participation, ce qui semblerait être une conséquence des requêtes à participer qui en émerge.

III. Attitudes politiques

L'intérêt pour la politique

Les constats des chercheurs pointent tous dans la même direction : cette variable influence positivement la participation aux élections. Nous voyons qu'à travers différentes études, l'effet de l'intérêt est positif et significatif au Canada, au Guatemala et dans les pays scandinaves (Berdahl et coll., 2012 : 35 ; Bergh et coll., 2018 : 278-279 ; Dahlberg et Morkenstam, 2019 : 106 ; Fournier et Loewen, 2012 : 28-29 ; Herrick et coll., 2022 : 286 ; Kostelka et Scott, 2016 : 28-29 ; Nevitte et coll., 2008 : 77). Nous constatons qu'au Canada, l'effet de ces variables est inférieur aux autres contextes : ils se situaient entre 0,199 et 0,39 point sur la propension à voter (Berdahl et coll., 2012 : 35 ; Fournier et Loewen, 2012 : 31) . La même relation caractérise les jeunes à l'égard du vote et d'autres modes de participation (Kostelka et Scott, 2016 ; Mahéo et Vissers, 2015).

Bergh, Dahlberg, Morkenstam et Saglie ont étudié est la concurrence entre l'intérêt général pour la politique et l'intérêt spécifique pour la politique sámi, un exercice qui n'a pas été réalisé au Canada. Dans deux études différentes, une fois que l'intérêt pour la politique sámi est ajouté, l'intérêt général pour la politique se trouve en deçà du seuil statistiquement significatif pour le vote aux élections du Parlement sámi. Qui plus est, cette variable influence négativement le vote aux élections nationales et européennes (Bergh et coll., 2018 : 278 ; Dahlberg et Morkenstam, 2019 : 106). Nous noterons que des électeurs autochtones au Canada ont ressorti ces constats en entretien : ils s'intéressent d'abord à la politique de leur communauté parce qu'elle est plus tangible, mais aussi pour éviter le système politique colonial (Belanger, 2009 : 40-41). Toutefois, empiriquement, il apparaît que, comme les personnes allochtones, les personnes autochtones votent davantage aux élections fédérales, puis provinciales et locales en toute fin (Howe et Bedford, 2009 : 15). En revanche, tenir compte de l'intérêt pour différents niveaux d'élections et inclure la participation aux élections des conseils de bande, difficilement assimilables à une élection municipale, apporterait davantage de nuance et de précision à ces constats, ce qu'ont fait Dahlberg, Morkenstam et leurs collègues.

L'information politique et électorale

Au Canada, l'influence exercée par l'information électorale est positive : les personnes autochtones informées ont plus de chances de voter que celles qui ne le sont pas (Howe et Bedford, 2009 ; Kostelka et Scott, 2016 ; Mahéo et Vissers, 2015). Howe et Bedford constatent que les Autochtones qui suivent les nouvelles ont une probabilité de voter supérieure de 16 points de pourcentage à celles qui ne les suivent pas (Howe et Bedford, 2009 : 33). Nous remarquerons qu'à travers différents contextes autochtones au Canada, plusieurs participants ont questionné les chercheurs quant aux processus électoraux, ce qui souligne le manque crucial d'information électorale (Barsh et coll., 1997 : 21 ; Silver et coll., 2005 : 22-23).

Des chercheurs en Suède observent que de consommer des nouvelles des médias influence positivement et significativement la probabilité de voter, supérieure de 13,3 points au Parlement sámi et de 12,2 points de pourcentage au Parlement européen. Inversement, leurs données indiquent une diminution de la probabilité de voter au Parlement suédois, sans toutefois atteindre un seuil statistiquement significatif (Dahlberg et Morkenstam, 2019 : 106). Nous constatons donc un effet similaire entre le Canada et les territoires sámi.

Enfin, vis-à-vis d'autres formes de participation, nommément signer une pétition et faire du bénévolat, les chercheurs indiquent une influence positive, mais plus faible (Kostelka et Scott, 2016 : 28-29).

13 Fournier et Loewen opérationnalisent les ressources politiques quand les répondants affirment suivre les questions politiques et s'y connaissent ; s'intéresser aux questions politiques (Fournier et Loewen, 2012 : 7).

La confiance et l'insatisfaction politique

Nous continuons avec la confiance politique et sociale. Selon les sources recensées, ces variables exercent généralement une influence positive sur les modes de participation étudiés. À l'égard de la confiance envers le gouvernement et les institutions, il apparaît que les personnes autochtones votent davantage quand elles ont confiance dans le gouvernement, et ce, dans plusieurs contextes nationaux (Bergh et coll., 2018 : 278-279 ; Harell et coll., 2009 : 18, 25 ; Howe et Bedford, 2009 : 31 ; Nevitte et coll., 2008 : 77). L'influence de la confiance politique au Canada semble plus faible qu'ailleurs : les personnes qui font confiance aux institutions ont une propension à voter supérieure de 0,169 point de pourcentage, alors qu'en Suède, ce taux est de 0,426 aux élections nationales suédoises qu'en Norvège, il est de 0,241 (Bergh et coll., 2018 : 278-279 ; Dahlberg et Morkenstam, 2019 : 106 ; Howe et Bedford, 2009 : 31).

Nous attirerons l'attention sur le cas des communautés autochtones du Dakota du Sud et du Nevada, d'abord, puis des électeurs sámi, ensuite, en raison des observations faites par les chercheurs. Il apparaît que la méfiance à l'égard des gouvernements non tribaux diminue significativement les probabilités de voter, mais que, parallèlement, cette attitude n'influence pas significativement le vote lors des élections tribales (Schroedel et coll., 2020 : 1899). En Suède, la confiance générale envers les institutions a un effet positif sur le vote aux élections nationales suédoises et européennes comme il est attendu, mais négatif et significatif sur le vote aux élections sámi (Dahlberg et Morkenstam, 2019 : 106). Concurrément, la confiance dans le Parlement sami exerce une influence positive sur le vote à l'élection sámi, et négativement, mais pas significativement, le vote aux autres élections (Dahlberg et Morkenstam, 2019 : 106).

Pour la participation à des manifestations, la confiance et la satisfaction envers le gouvernement favorisent la participation. Les chances qu'une personne qui a confiance dans le gouvernement fédéral participe à des manifestations sont 1,39 fois supérieures à celles des autres (Harell et coll., 2009 : 21). En Équateur, des Autochtones montrent que la confiance envers le gouvernement est cruciale : plusieurs d'entre eux ont rapporté ne pas vouloir participer par crainte de la répression du gouvernement (Soper, 2019 : 35).

L'insatisfaction agit comme un moteur à la participation électorale autochtone seulement pour les jeunes : ceux qui étaient insatisfaits étaient 1,39 fois plus susceptibles de voter (Harell et coll., 2009 : 25). Comme l'ont expliqué Schroedel et ses collègues, il est probable que les traumatismes historiques de certaines nations autochtones aient épuisé toute réserve de confiance diffuse envers le système politique allochtone. Conséquemment, l'effet de l'insatisfaction envers le gouvernement n'influencerait pas positivement, comme c'est généralement le cas pour d'autres groupes, la mobilisation et la participation électorale (Schroedel et coll., 2020 : 1886). L'insatisfaction envers certains représentants ou un gouvernement peut se transformer en un facteur positif de participation électorale à l'instar du mouvement Idle No More s'inscrivant en réaction au projet de loi C-45 du gouvernement fédéral canadien ou, de manière moins extravagante, en vote contre des candidats qui vont à l'encontre de leurs valeurs (Belanger, 2009 : 42-43 ; Silver et coll., 2005 : 11). En revanche, le cynisme à l'égard de la politique chez les jeunes autochtones comme chez les plus âgés les décourage de voter (Kostelka et Scott, 2016 : 28-29). Ainsi, si l'insatisfaction pouvait être une source de mobilisation auprès des jeunes tandis qu'elle démobilise les plus âgés, le cynisme les décourage tous de participer aux élections, mais également de faire du bénévolat, tout en favorisant la participation à des actions directes (Alfred et coll., 2007 : 10-11 ; Kostelka et Scott, 2016 : 28-29).

En résumé, la littérature semble s'accorder sur le point que la confiance envers les institutions de la société dominante influence positivement le vote aux élections allochtones. En revanche, la confiance dans les institutions allochtones, et inversement leur méfiance à leur égard, n'influence pas positivement la participation électorale aux institutions de gouvernance autochtones. Il semble donc que la confiance envers les institutions autochtones soit une condition préalable pour qu'y votent les personnes autochtones.

Le devoir civique

Dans tous les cas, les personnes autochtones au Canada pour qui voter est un devoir civique ont plus de probabilités de sortir aux urnes. Les différents modèles mis de l'avant par les chercheurs constatent que cette attitude est parmi les plus importantes pour prédire la participation électorale : des chercheurs ont calculé que les probabilités de voter augmentent de 27 points pour les Autochtones quand ils conçoivent le vote comme un devoir et de 26 points pour les allochtones (Fournier et Loewen, 2012 : 31 ; Kostelka et Scott, 2016-28-29 ; Mahéo et Vissers, 2015 : 24). Des entretiens indiquent que les personnes autochtones qui adoptaient cette attitude avaient généralement une famille qui leur avait inculqué l'importance de voter (Silver et coll., 2005 : 26-27).

Nous pouvons en conclure que d'avoir des attitudes positives à l'égard de la politique et du gouvernement a un effet positif. Cet effet est particulièrement marqué pour l'intérêt et l'information politique : sur la participation électorale, l'information exerce une influence plus importante, alors que les autres attitudes expliquent davantage les autres modes de participation. En outre, une différence générationnelle semble émerger quant à la satisfaction à l'endroit du gouvernement et à la participation électorale : l'insatisfaction exerce une influence positive sur les jeunes, contrairement à ce qui arrive dans le cas des plus âgés.

Facteurs expérientiels

Les chercheurs ont aussi porté attention à l'influence de la participation dans le passé pour prédire la participation. Il en ressort que les personnes qui s'impliquent quelque part seront mieux disposées à s'impliquer ailleurs, une conclusion qui tient dans tous les contextes nationaux (Berdahl et coll., 2012 : 35 ; Deshong, 2017 : 98-100 ; Harell et coll., 2009 : 25 ; Mahéo et Vissers, 2015 : 24 ; Schroedel et coll., 2020 : 1899 Silver et coll., 2005 : 32-34). Au Canada, l'engagement politique des jeunes a un effet positif et significatif sur leur participation électorale : leur probabilité de voter était 3,53 fois supérieure en 2004 (Harell et coll., 2009 : 25).

B) FACTEURS D'ORDRE SOCIAL

La deuxième catégorie de facteurs que nous explorons est de nature sociale. Ils comprennent des caractéristiques de l'environnement social comme les caractéristiques socioéconomiques et démographiques d'une population d'un territoire donné, d'une part, et les réseaux sociaux et la mobilisation par ces acteurs, d'autre part.

¹⁴ L'analyse écologique est une méthode de recherche quantitative où les unités d'analyse sont des populations, des groupes ou des zones géographiques plutôt que des individus. Ce type d'analyse examine les relations entre des variables agrégées comme le taux de pauvreté, le taux de chômage et le taux de participation dans une circonscription par exemple.

I. Caractéristiques socioéconomiques et démographiques

La pauvreté et le chômage

Si le revenu et l'emploi influencent positivement la participation électorale au niveau individuel, il appert que la proportion de personnes en situation de pauvreté et qui n'ont pas d'emploi exerce une influence positive sur le vote (Armstrong et coll., 2023 : 102 ; Becerra-Chávez et Morales-Quiroga, 2022 : 10 ; Contreras et Morales, 2018 : 12 ; Dabin et coll., 2019 : 47 ; Quiroga, 2021 : 119). Il faut apporter deux considérations à ces conclusions : les chercheurs ont procédé à l'analyse écologique¹⁴ dans les communautés autochtones territoriales principalement et les seules études montrant une relation positive entre la pauvreté et le vote se situent au Chili, les autres indiquant une relation négative, mais rarement significative. L'influence qu'exerce le chômage sur le vote et les actions directes illustre qu'un niveau minimal de déprivation est nécessaire pour activer des revendications, mais aussi que ces situations renforcent le sentiment de conscience de groupe : au Canada, Wilkes constate que chaque point de pourcentage de personnes en situation de pauvreté supplémentaire s'accompagne de 0,24 action directe supplémentaire dans une communauté (Fuentes Saavedra et coll., 2019 : 24 ; Wilkes, 2004 : 582). Dans le contexte chilien, l'interaction entre pauvreté et proportion d'électeurs mapuches est associée à une faible augmentation positive de 0,004 point (Fuentes Saavedra et coll., 2019 : 24).

La proportion de personnes autochtones

Une variable étudiée parallèlement à la pauvreté et au chômage est la proportion de personnes autochtones. Dans les régions où sont concentrées des populations autochtones, il apparaît des résultats divergents : les résidents maoris de la région de Bay of Plenty sont 1,74 fois plus susceptibles de sortir voter, alors que l'Araucanie est associée à un taux de participation inférieure de 6,85 points de pourcentage comparative-ment aux personnes autochtones d'autres régions chiliennes (Bargh et Rata, 2020 : 11 ; Becerra-Chávez, 2022 : 10). Au Sápmi, Dahlberg et Morkenstam remarquent qu'à l'égard des élections du Parlement sámi, des élections suédoises et des élections européennes, être résident du territoire sápmi exerce une influence positive de 0,435 point sur la propension à voter aux élections du Parlement sámi (Dahlberg et Morkenstam, 2019 : 106). Inversement, la participation aux élections suédoises partage une relation négative avec cette variable, bien qu'elle ne soit pas significative.

En même temps, les chercheurs constatent que la taille de l'électorat d'un district entier exerce généralement une influence négative sur la participation électorale des personnes autochtones. Dans le cas des communautés inuites du Labrador, le nombre d'électeurs admissibles influence négativement le taux de participation électorale des personnes autochtones de 8,3 points de pourcentage pour les élections fédérales et de 12,7 points de pourcentage pour les élections régionales (Armstrong et coll., 2023 : 103-104). Plusieurs jeunes autochtones ont affirmé que le faible poids électoral des personnes autochtones en décourage plusieurs à voter lors des élections canadiennes (Alfred et coll., 2007 : 6-7).

En résumé, nous remarquons que, dans les contextes autochtones, la pauvreté et le chômage pris comme mesures agrégées sont des facteurs favorisant la participation politique. Nous soulignerons toutefois que l'influence, positive et faible, sur la participation politique pourrait être le fruit du contexte particulier des communautés autochtones territoriales. De plus, la taille de l'électorat influence négativement la participation électorale lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'une augmentation de la proportion des personnes autochtones. Il serait donc pertinent de vérifier si l'interaction entre la pauvreté des personnes autochtones et leur proportion dans la population tient hors des communautés autochtones territoriales pour donner plus de force aux conclusions.

II. Réseaux sociaux et mobilisation

La famille

Le milieu familial a été mentionné à plusieurs reprises comme lieu où développer des habitudes et des attitudes civiques nécessaires à la participation politique, notamment à l'égard du vote et du fait de se porter candidat aux élections (Silver et coll., 2005 : 24-25). Même si plusieurs femmes candidates relèvent la réticence de membres de la famille qui se sont impliqués à encourager leur candidature à des postes publics, elles relèvent toutefois qu'elles ont pu apprendre des modèles à la maison ainsi que des interactions politiques qui avaient cours dans la maison (Maerten et Basile, 2022 : 25-28 ; Voyageur, 2011a : 67-68).

Les pairs et la communauté

Dans le réseau un peu plus étendu des pairs et de la communauté, il apparaît des tendances divergentes à certains égards. La mobilisation par les pairs a un impact positif tant sur la participation électorale que sur le bénévolat (Bergh et coll., 2018 : 278-279 ; Kostelka et Scott, 2016 : 28-29). Quand la plupart des amis d'une personne sámi sont inscrits comme électeur sámi, la probabilité de voter augmente de 0,72 point (Bergh et coll., 2018 : 278-279).

La communauté joue également pour beaucoup dans la participation des personnes autochtones. Nous remarquons que les répondants et les participants autochtones font souvent allusion à leur communauté lorsqu'il est question de socialisation et de mobilisation politique (Belanger, 2009 ; Silver et coll., 2005). L'environnement culturel et politique propre à chaque communauté influence pour beaucoup les comportements des personnes autochtones : plusieurs se sont dites découragées de participer hors de la réserve en raison du climat politique malsain instauré par le chef de leur communauté. Pour cause, plusieurs répondants affirment que les chefs sont généralement peu réceptifs à la critique de leurs électeurs et vont même jusqu'à sévir contre ceux qui prennent la parole contre eux (Silver et coll., 2005 : 24-25). Inversement, plusieurs personnes autochtones expliquent que leur intégration dans leur communauté les motive à voter aux élections allochtones afin de protéger leur culture et leurs droits (Silver et coll., 2005 : 20-22). Silver et ses collègues mettent en exergue l'absence complète de références à une compétition entre la participation aux institutions autochtones et allochtones au Canada (Silver et coll., 2005 : 21). Contrairement à ce cas de figure, il semble qu'en Suède et en Norvège, l'intégration à la société sámi influence positivement la propension à voter de 0,315 point aux élections du Parlement sámi et diminue celle de voter aux élections suédoises de 0,426 point, illustrant une compétition entre les deux institutions que nous ne trouvons pas au Canada entre les institutions autochtones et allochtones (Dahlberg et Morkenstam, 2019 : 106). Nous noterons toutefois que Bergh, Dahlberg Morkenstam et Saglie, dans un modèle incluant l'intérêt pour la politique sámi en Norvège et en Suède, concluent que grandir dans une communauté sámi n'a pas un effet significatif sur le vote au Parlement sámi (Bergh et coll., 2018 : 278).

Les organisations

Un autre réseau de socialisation et de mobilisation important est constitué par les organisations. Les individus engagés dans des organisations ont 1,7 fois plus de chances de voter aux élections fédérales que les autres personnes autochtones (Harell, 2009 : 21-23). Certaines organisations mettent en œuvre des activités d'information politique ainsi que de facilitation et de mobilisation à la participation électorale, notamment du navettage vers les lieux de vote, et des services de garde d'enfant pour encourager la participation électorale (Marchand, 2015 : 14). Les organisations jouent également un rôle positif sur le comportement politique des personnes autochtones : la fondation de nouvelles organisations autochtones entraîne une augmentation du nombre d'actions directes de 4,15 points de pourcentage (Ramos, 2006 : 225).

Les partis politiques et les institutions électorales

Qu'elles soient au Canada, aux États-Unis ou encore en Australie, les personnes autochtones ont toutes exprimé un constat commun : si les candidats des partis politiques et les représentants élus venaient les voir avant la campagne, pendant et durant leur mandat, elles voteraient (Belanger, 2009 : 37-38 ; Hill et Alport, 2010 : 252-253 ; Hrabik et coll., 2024 : 7 ; Silver et coll., 2005 : 34). Il ressort de ces multiples entrevues que la présence des candidats des partis politiques et de leurs équipes dans les communautés autochtones est bénéfique pour partager de l'information, susciter l'intérêt et écouter les personnes autochtones. Une répondante de l'Arizona relève que la présence des autobus de campagne démocrate, les efforts d'inscription ainsi que le temps et les efforts du candidat pour s'adresser aux personnes de sa communauté l'ont influencée à voter (Hrabik et coll., 2024 : 7). De la même manière, les candidats autochtones ont relevé que leur décision de se présenter découlait directement de la mobilisation et de l'écoute des partis politiques (Deshong, 2017 : 96-97). À partir de ces entretiens tenus dans différents contextes, nous relevons que le respect est un thème fondamental à la participation des membres des peuples autochtones. À l'inverse, les participants révélaient qu'ils ne participaient plus précisément parce qu'ils se sentaient instrumentalisés par les organisateurs politiques lorsque ceux-ci obtenaient des postes prestigieux ailleurs, conséquence de leur succès politique dans l'organisation (Soper, 2019 : 37-39).

À l'instar de ces modes de participation, nous notons que les partis politiques arrivent à encourager les Autochtones à signer des pétitions ou encore à faire du bénévolat (Kostelka et Scott, 2016 : 28-29). Toutefois, les partis politiques et les institutions électorales sont moins influents que le sont les réseaux familiaux pour expliquer leur participation par rapport aux différents modes d'engagement, dont, étonnamment, la participation électorale.

En guise de retour sur la socialisation et la mobilisation, il appert que leur influence est la plupart du temps positive. Nous noterons que la famille semble être le plus important agent d'entre eux au vu de son importance par rapport au devoir civique, un facteur qui a une influence positive en soi. La communauté est un agent de socialisation qui apparaît plus important pour les Autochtones que pour les allochtones. Bien qu'elle puisse être assimilée en égales parties aux pairs et aux institutions, il semble que la communauté dépasse une géographie spécifique : se superposent des institutions allochtones et autochtones, des dimensions culturelles traditionnelles et imposées ainsi qu'une relation au territoire, à la souveraineté et au droit qui ont pour effet une socialisation spécifique. Cette socialisation pourrait favoriser la résistance aux pratiques politiques allochtones ou bien une socialisation aux normes des deux sociétés. Il semble que ce soit le second chemin qui tient davantage dans le contexte canadien et américain, alors que des indices tendent à prêter main-forte à la première forme de socialisation en Norvège et en Suède. En revanche, plus de recherches quantitatives au Canada seraient nécessaires puisque les recherches menées initialement pour soutenir la thèse nationaliste ne se sont penchées que sur des données de votes et non pas d'attitudes politiques comme dans le cas dans les pays scandinaves. Nous soulignons également le manque de recherche faite sur les pairs dans les contextes autochtones : seules deux études en ont fait mention dans notre recension. À partir des constats des chercheurs, nous remarquons que ceux-ci exercent une influence positive sur plusieurs modes de participation.

C) FACTEURS D'ORDRE CONTEXTUEL

Nous passons maintenant au troisième groupe de facteurs : les **facteurs contextuels**. Nous faisons référence ici aux facteurs comme la géographie, la mobilisation propre aux partis et candidats autochtones et l'engagement politique et communautaire.

I. Géographie

Le lieu de résidence constitue un facteur structurant de la participation politique des personnes autochtones. Nous abordons ce facteur de la participation en deux temps : sous l'angle de la résidence en milieu urbain ou éloigné, puis selon la résidence en réserve ou hors réserve.

Distinction urbaine et rurale

Les constats quant à l'urbanité sont marqués par leur divergence quant à la direction de la relation entre l'urbanité et la participation politique. Au Canada, la propension à voter aux élections fédérales de 1997 et 2011 n'était pas significativement influencée par cette variable (Fournier et Loewen, 2012 : 31 ; Harell et coll., 2009 : 21-22 ; Howe et Bedford, 2009 : 33). Les chercheurs concluent qu'au Canada, l'urbanité est peu indicative du comportement électoral une fois que les variables socioéconomiques et les ressources politiques sont incluses à leurs différents modèles. Aux États-Unis, il n'y a pas de différence entre les personnes autochtones en milieu urbain et celles en région éloignée aux élections de mi-mandat. En revanche, les personnes autochtones en milieu éloigné votent moins aux élections présidentielles que les personnes autochtones en milieu urbain. Cette différence serait tributaire de la saillance plus importante des intérêts locaux lors des élections de mi-mandat qu'aux élections présidentielles. De sorte, les intérêts tribaux sont mis de l'avant dans ces campagnes, ce qui a pour conséquence d'encourager plus le vote des personnes autochtones en région éloignée aux élections de mi-mandat. De plus, les chefs autochtones mobilisent davantage les membres de leur communauté durant les élections de mi-mandat (Huyser et coll., 2017 : 11, 19).

Résider dans une réserve et hors de la réserve

Nous continuons en observant les constats propres au lieu de résidence sur et hors réserve. Plus d'études trouvent un effet positif au fait de résider hors d'une réserve au Canada (Berdahl et coll., 2012 : 33 ; Fournier et Loewen, 2012 : 31 ; Harell et coll., 2009 : 22). Ce facteur était associé à une participation électorale supérieure de 8 points de pourcentage et à une probabilité de sortir voter deux fois supérieure à celle des personnes dans les réserves après le contrôle des facteurs socioéconomiques (Berdahl et coll., 2012 : 33 ; Fournier et Loewen, 2012 : 31).

À l'égard du fait de voter dans les institutions tribales et de l'engagement communautaire dans les réserves, des études ont montré que peu de facteurs traditionnels de la participation sont significatifs. Pour le vote, seuls l'âge et la stabilité résidentielle étaient significatifs par rapport à la participation aux élections tribales, mais pour ces mêmes répondants s'ajoutaient le genre, l'éducation, la situation d'emploi et la somme des activités non électorales pour expliquer le vote aux élections non tribales (Schroedel et coll., 2020 : 1899). En ce qui a trait à l'engagement communautaire, la situation d'emploi et l'importance de l'engagement communautaire prédisaient la participation des résidents de la réserve, alors que pour les répondants hors réserve s'ajoutaient l'âge et l'éducation (Berdahl et coll., 2012 : 98). Ces résultats semblent pointer vers un comportement plus homogène dans les communautés autochtones territoriales.

II. Mobilisation partisane autochtone

Les candidats autochtones

L'impact de la présence de candidats autochtones aux élections fédérales canadiennes semble être dépendant du contexte politique des élections, soit des populations étudiées. Dans la foulée du mouvement Idle No More, il apparaît que la présence d'au moins un candidat autochtone augmentait le taux de participation de 5,981 points dans les communautés autochtones territoriales (Dabin et coll., 2019 : 47). Plusieurs participants à des entretiens ont affirmé que la présence d'un candidat autochtone encourageait à voter étant donné qu'ils s'intéressaient plus à l'élection et s'informaient davantage (Alfred et coll., 2007 : 6-7 ; Belanger, 2009 : 42-43 ; Silver et coll., 2005 : 34). Une étude mobilisant les données de sondages de l'Étude électorale canadienne de 2021 conclut qu'à l'inverse, les candidats affinitaires déprécient la participation aux élections des personnes issues de minorités, ainsi que leur intérêt et leur attention à la campagne (Ie et coll., 2023 : 26-29)¹⁵. Deux bémols sont à apporter : l'échantillon autochtone provient de différents contextes de lieux de résidence et les résultats agrègent les répondants autochtones à des répondants de minorités ethnoculturelles. Il est probable que les méthodes de ces deux études produisent des conclusions inverses puisqu'il semble que les électeurs autochtones ont des comportements différents selon qu'ils résident ou non dans une réserve. Qui plus est, le contexte social de 2015 diffère grandement de celui de l'élection de 2021, alors que le mouvement Idle No More a probablement exercé une influence non négligeable sur le vote. Pour renforcer ces conclusions, des chercheurs au Chili concluent aussi que la présence de candidats aux postes de conseillers et de maire mapuches encourage la participation des personnes autochtones (Quiroga, 2021 : 119).

Partis ethniques

Il n'y a qu'au Chili que les partis ethniques ont été étudiés. Lorsqu'au moins un parti ethnique est présent, la probabilité que les personnes autochtones votent augmente de 33,9 points de pourcentage, un effet plus fort d'environ 10 points de pourcentage par rapport à celui des personnes métisses et noires (Tambe et Reichenberg, 2025 : 12)¹⁶.

Pour conclure sur l'influence des facteurs contextuels, il apparaît que la plupart ont un effet positif sur les différents modes de participation. Si la distinction entre les personnes autochtones en milieu urbain et en milieu rural s'efface lorsque d'autres variables socioéconomiques et de ressources politiques sont incluses, l'influence du fait d'habiter hors réserve a résolument un effet positif sur la participation électorale qui n'est pas réductible à ses ressources, soulignant l'importance du milieu de l'environnement sur la participation politique. Sur une autre note, la présence de candidats autochtones tend à favoriser la participation électorale des personnes autochtones, et ce, de manière assez significative : plus de 4 points de pourcentage dans les communautés autochtones territoriales (Dabin et coll., 2019 : 47). Cela s'inscrit en droite ligne avec les explications centrées sur les efforts politiques que déploient les partis pour engager les répondants issus de diverses minorités.

15 Les candidats affinitaires sont des personnes autochtones, asiatiques, sud-asiatiques et noires (Ie et coll., 2023 : 14-15).

16 Un parti politique ethnique se distingue d'autres partis en ce qu'il utilise l'ethnicité, soit-elle autochtone, métisse, afro-latine, pour donner forme à ses projets politiques (Tambe et Reichenberg, 2025 : 4).

D) FACTEURS D'ORDRE INSTITUTIONNEL

Nous passons maintenant à la dernière catégorie de facteurs. Il s'agit des facteurs institutionnels. Nous aborderons dans cette section deux aspects : les systèmes électoraux et l'inscription aux listes électorales.

I. Systèmes électoraux

Les modes de scrutin

Nous pouvons constater que la représentation proportionnelle a réduit l'écart de participation entre les Maoris et les allochtones : la probabilité de voter des personnes allochtones était près de trois fois supérieure sous le scrutin majoritaire en 1990, tandis qu'elle ne l'était plus que d'une fois et demie sous la représentation proportionnelle en 1996 (Karp et Banducci, 1999 : 372). Dans un autre changement de scrutin, la mise en place d'un scrutin reflétant davantage les us et coutumes traditionnels, les probabilités de voter des personnes parlant une langue autochtone dans l'État d'Oaxaca ont diminué de 5,8 à 10,2 % entre 1994 et 2003 (Benton, 2008 : 18).

Les quotas ethniques

À l'instar des partis ethniques, les quotas ethniques n'ont été étudiés que dans les contextes sud-américains. Si la présence de quotas ethniques n'influence pas le taux de participation à l'échelle nationale, elle influence la probabilité de voter des personnes autochtones de 26,7 points (Tambe et Reichenberg, 2025 : 11-13). Comme la présence de sièges réservés aux personnes maories fonctionne sensiblement comme un quota, il serait probable que l'ajout de la proportionnelle, offrant une possibilité de surreprésentation, ait contribué à réduire l'écart de participation (Karp et Banducci, 1999 : 371).

Les modalités de vote

La possibilité de voter par anticipation semble exercer une influence positive sur le taux de participation : celui-ci était supérieur de 8 à 13 points de pourcentage pour les élections fédérales américaines 2006 à 2016 dans les communautés y ayant accès (Schroedel et coll., 2022 : 94-95 ; Herrick et coll., 2022 : 286). Dans le même ordre d'idée, l'ouverture des bureaux de vote le jour de l'élection en Norvège, plutôt que seulement par anticipation, augmente la probabilité de voter de 1,093 fois (Bergh et coll., 2018 : 278-279). Nous ne pourrions réduire cette possibilité à une journée de vote supplémentaire comme les autres puisque les campagnes de sorties de vote sont plus intenses le jour du vote que durant le vote par anticipation. Les électeurs autochtones profitent de cette occasion pour voter davantage.

Inscription à la liste électorale

Les chercheurs ont observé l'effet d'être inscrits à la liste électorale avant la campagne électorale en demandant aux répondants s'ils avaient reçu leur carte d'information de l'électeur et s'ils avaient eu recours à l'inscription en ligne plus récemment (Fournier et Loewen, 2012 ; Herrick et coll., 2022 ; Mahéo et Vissers, 2015). Des chercheuses ont constaté que les jeunes autochtones qui étaient inscrits avaient 3,8 fois plus de chances de voter que ceux ne l'étant pas, un constat qui se retrouve également dans l'ensemble de la population autochtone (Mahéo et Visser, 2016 : 24).

L'inscription en ligne a aussi attiré l'attention des chercheurs. Chez les jeunes autochtones au Canada, les électeurs inscrits de cette manière ont 2,1 fois plus de chances de sortir voter (Mahéo et Vissers, 2015 : 24). À l'opposé, auprès d'un échantillon autochtone représentatif, c'est l'inverse qui a été observé : les personnes autochtones votaient moins lorsqu'elles étaient inscrites en ligne. Ce résultat n'est toutefois significatif que pour l'une des deux bases de données des chercheurs, mais la direction est la même dans chacune d'entre elles (Herrick et coll., 2022 : 286). Il se pourrait qu'auprès de membres plus âgés ou dans les réserves, des barrières supplémentaires se posent comme l'utilisation d'Internet et des technologies informatiques ou l'usage de la langue anglaise (Gabel et coll., 2016 : 9).

Peu d'articles au Canada ont tiré profit des caractéristiques institutionnelles du système politique pour expliquer la participation politique. Sans grande surprise, l'inscription à la liste électorale est un facteur important de la participation aux élections : les personnes autochtones inscrites sont beaucoup plus susceptibles de voter, par près de quatre fois plus que les autres. Les chercheurs notent également un écart générationnel quant à l'utilisation de plateformes en ligne pour s'inscrire : les plus jeunes sont plus à l'aise avec l'informatique et la langue anglaise pour le faire, et quand ils le font, ils ont plus de deux fois plus de chances de voter que les autres électeurs autochtones.

LES PRINCIPAUX CONSTATS DE LA LITTÉRATURE

Cette recension de la littérature avait pour objectif d'examiner les niveaux de participation des personnes autochtones à divers modes de participation, d'abord, et les facteurs qui expliquent leur participation par la suite. Notre recension a été circonscrite à la littérature empirique et comparative. Parmi les sources, 40 ont utilisé exclusivement soit des analyses descriptives, soit des analyses de régression, soit des analyses écologiques, alors que 26 sources se sont appuyées sur des méthodes qualitatives via des entretiens et des groupes de discussion. Enfin, 3 articles ont mobilisé les deux méthodes de manière complémentaire. À l'égard de la première question qui a guidé cette recension – les personnes autochtones participent plus ou moins à la vie politique et civique canadienne que les personnes allochtones –, il apparaît clairement que les niveaux de participation varient considérablement en fonction du mode de participation politique. Comme nous l'avons souligné, la participation politique institutionnelle est celle pour laquelle les taux de participation sont les plus faibles. La participation politique extra-institutionnelle est plus importante et atteint des niveaux supérieurs pour les modes de participation qui sont dans la communauté. L'écart de participation est plus grand entre les personnes autochtones et allochtones en matière de politique institutionnelle, puis s'inverse dans la participation extra-institutionnelle et se creuse davantage dans l'engagement communautaire.

En concentrant nos observations en fonction du contexte géographique de la participation des communautés autochtones, force est de constater que seule la participation électorale varie sensiblement d'un pays à l'autre. Les niveaux de participation électorale que nous avons recensés en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis sont plus élevés qu'ailleurs, les communautés autochtones de ces pays se comportant généralement comme d'autres groupes sociaux. Les personnes autochtones au Québec, au Canada et en Australie se distinguent des autres contextes par des taux de participation très bas. Pour d'autres modes de participation politique, les comparaisons que nous pouvons faire sont limitées puisque les études sont rares à l'extérieur du contexte nord-américain. Ainsi, entre les personnes autochtones du Canada et celles des États-Unis, les taux de participation extra-institutionnelle et communautaire semblent similaires, mais plus d'études seraient bénéfiques.

Quant à la deuxième question – quelles sont les explications des différences de participation politique entre personnes autochtones et allochtones ? –, l'âge s'impose comme le plus robuste des prédicteurs de la participation électorale en particulier et pour d'autres formes de participation politique. Son influence est très généralement positive, c'est-à-dire que les personnes autochtones plus âgées ont une propension plus forte à participer. Son influence est plus discriminante pour les Autochtones relativement aux allochtones, et plus au Canada que partout ailleurs.

Notre recension relève des distinctions importantes de l'effet des facteurs de la participation politique en fonction du lieu de résidence des personnes autochtones. La littérature indique que les personnes autochtones qui habitent une réserve ont un comportement plus homogène que les personnes autochtones qui résident hors réserve. Il semble donc que les communautés autochtones territoriales soient des milieux de socialisation qui favorisent l'acquisition de comportements et d'attitudes politiques distincts qui ne sont pas réductibles à leur profil socioéconomique et démographique distinct (Herrick, 2020; Koch, 2017).

Les analyses convergent pour souligner l'importance de l'effet des ressources organisationnelles sur la participation politique des personnes autochtones. Notamment, des partis politiques ethniques, des candidats autochtones, la fondation de groupes et d'organisations autochtones et leur financement ainsi que des campagnes de sensibilisation influencent positivement l'engagement politique des personnes autochtones. Ces ressources organisationnelles permettent de diminuer le coût de la participation de manière plus significative que les opportunités politiques mises en place par les institutions, mais l'influence de ces facteurs demeure plus faible que celle des facteurs individuels et sociaux.

LACUNES DE LA LITTÉRATURE ET PISTES DE RÉFLEXION

Cette recension révèle plusieurs lacunes importantes qui limitent notre compréhension de la participation politique des peuples autochtones. De prime à bord, ce sont les facteurs individuels et les cadres théoriques classiques qui ont été privilégiés au détriment des facteurs sociaux et contextuels propres aux communautés autochtones territoriales. Les chercheurs devraient s'intéresser aux héritages coloniaux, aux dynamiques sociales et aux pratiques culturelles qui pourraient influencer les perceptions et l'engagement différencié des Autochtones (Wu et Wu, 2025 : 14). Il apparaît que l'étude des phénomènes politiques de quelques communautés seulement a souvent évacué ces obstacles. Qui plus est, nous remarquons un manque criant de recherche sur les institutions autochtones au Canada. Quelques études produites dans d'autres pays ont été plus qu'éclairantes, notamment sur les influences différenciées des variables classiques de la participation et pourraient jeter un nouveau regard sur les grandes hypothèses qui structurent le champ de la politique autochtone. Paradoxalement, nous affirmons que le manque de littérature sur la participation extra-institutionnelle mobilisant une approche par les facteurs individuels est un enjeu au Canada. Les études n'ont mobilisé que des articles de journaux ainsi que des données agrégées pour quelques facteurs sociaux, contextuels et institutionnels.

De plus, peu d'études au Canada ont mobilisé des effets d'interaction entre l'identité autochtone et d'autres facteurs socioéconomiques et contextuels. Cette lacune prive la recherche d'outils essentiels pour comprendre la complexité des déterminants de la participation politique autochtone (Ie et coll., 2023 : 29-31). Par conséquent, le développement d'approches méthodologiques plus sophistiquées intégrant ces effets d'interaction devrait constituer une priorité pour l'avancement de la recherche dans ce domaine.

Nous notons aussi que les différentes formes de participation auraient toutes à gagner à inclure des définitions et des conceptualisations décoloniales et autochtones (Estes et coll., 2023 : 12-13). Cette limitation conceptuelle apparaît particulièrement problématique dans l'analyse des comportements politiques autochtones. En guise de piste de réflexion, les études quantitatives à venir devraient inclure plus de données qualitatives pour comprendre les comportements des personnes autochtones dans leurs mots plutôt que de plaquer des modèles eurocentrés à leur participation (Greaves et coll., 2023 : 304-305). Il en est de même pour l'engagement communautaire, alors que les personnes autochtones sur et hors réserve rapportent généralement plus d'engagements communautaires informels que formels, ce qui suggère que les indicateurs traditionnels de participation peuvent systématiquement sous-estimer l'engagement politique autochtone (Berdahl et coll., 2011b : 99).

Enfin, nous concluons que les chercheurs auraient tout intérêt à étudier la participation politique au Canada en utilisant des méthodes et des échantillons qui permettent les comparaisons entre différents modes de participation. Quelques recherches ont travaillé sur plus d'un mode de participation à la fois au Canada et aux États-Unis, mais il nous apparaît que l'élargissement du spectre et de la portée des types d'engagement peut se porter en faux contre la perspective du manque inhérent (Kostelka et Scott, 2016 ; Wu et Wu, 2025).

RÉFÉRENCES

- Alfred, G. R., Pitawanakwat, B., & Price, J. (2007). *The meaning of political participation for indigenous youth*. Ottawa: Canadian Policy Research Networks.
- Armstrong, D. A., Alcantara, C., & Kennedy, J. (2023). Exploring the effects of electorate size on indigenous voter turnout. *Politics, Groups, and Identities*, 11(1), 98-107.
- Bargh, M., & Rata, A. (2020). Voting in Māori governance entities. *The International Indigenous Policy Journal*, 11(3), 1-19.
- Barsh, R. L., Fraser, M., Bull, F. M., Provost, T., & Smith, K. (1997). *The Prairie Indian vote in Canadian politics 1965-1993: A critical case study from Alberta*. *Great Plains Research*, 3-26.
- Bartlett, J. G., Madariaga-Vignudo, L., O'Neil, J. D., & Kuhnlein, H. V. (2007). Identifying indigenous peoples for health research in a global context: A review of perspectives and challenges. *International Journal of Circumpolar Health*, 66(4), 287-370.
- Beatty, B., Doraty, K., Kocdag, M., Waldbilling, S., Carriere, D., Berdahl, L., & Poelzer, G. (2013). Northern voices: A look inside political attitudes and behaviours in northern Saskatchewan.
- Becerra-Chávez, A., & Morales-Quiroga, M. (2022). Reserved Indigenous seats and electoral turnout: Evidence from the Chilean constitutional convention. *Nationalism and Ethnic Politics*, 28(4), 491-504.
- Bedford, D., & Pobihushchy, S. (1995). On-reserve status Indian voter participation in the Maritimes. *Canadian Journal of Native Studies*, 15(2), 255-78.
- Belanger, Y. D. (2009). "You have to be involved... To play a part in it": Assessing Kainai attitudes about voting in Canadian elections. *Great Plains Quarterly*, 29(1), 29-49.
- Benton, A. (2008). The effect of electoral rules on indigenous voting behavior in Mexico's state of Oaxaca.
- Berdahl, L., Adams, C., & Poelzer, G. (2011a). First Nations candidacy and on-reserve voting in Manitoba: A research note. Manitoba Institute for Policy Research.
- Berdahl, L., Beatty, B., & Poelzer, G. (2011b). Developing communities in northern Saskatchewan: Women and youth in Aboriginal community development. *Journal of Aboriginal Economic Development*, 7(2), 90-101.
- Berdahl, L., Poelzer, G., & Beatty, B. (2012). Aboriginal voter turnout in northern Saskatchewan. *Aboriginal policy studies*, 2(1), 26-41.
- Bergh, J., Dahlberg, S., Mörkenstam, U., & Saglie, J. (2018). Participation in indigenous democracy: Voter turnout in Sámi parliamentary elections in Norway and Sweden. *Scandinavian Political Studies*, 41(4), 263-287.
- Contreras, G., & Morales, M. (2018). Ethnic solidarity and the vote: Mapuche candidates and voters in Chile. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(11), 1954-1975.
- Dabin, S., Daoust, J. F., & Papillon, M. (2019). Indigenous peoples and affinity voting in Canada. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 52(1), 39-53.
- Dahlberg, S., & Mörkenstam, U. (2019). Social identification, in-group integration and voter turnout in three parliamentary elections: An analysis of the Swedish Sámi electorate. *Electoral Studies*, 59, 99-108.

- Dalton, J. E. (2007). Alienation and Nationalism: Is it possible to increase First Nations voter turnout in Ontario?. *Canadian Journal of Native Studies*, 27(2).
- De Rooij, E. A., & Green, D. P. (2017). Radio public service announcements and voter participation among Native Americans: Evidence from two field experiments. *Political Behavior*, 39, 327-346.
- Deshong, M. (2017). Tipping the balance: Enablers to Aboriginal women's political participation. *Journal of Australian Indigenous Issues*, 20(1), 87-105.
- Desroches-Maheux, È. (2018). Les chemins de la participation citoyenne des jeunes Kanak de Koné (Nouvelle-Calédonie) 1. *Lien social et Politiques*, (80), 149-170.
- Do, M. (2023). Salient Indigenous acts of resistance in Canada, 2010-2020: Current trends. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 56(4), 936-949.
- Escott, H., Beavis, S., & Reeves, A. (2015). Incentives and constraints to Indigenous engagement in water management. *Land Use Policy*, 49, 382-393.
- Espinosa, O. (2022). Amazonian indigenous participation in electoral processes in Peru. The case of 2011, 2016, and 2021 Presidential Elections. *Anuario Latinoamericano Ciencias Políticas y Relaciones Internacionales*, 13, 45-76.
- Estes, M. L., Sittner, K. J., Hill, K. X., Gonzalez, M. B., & Handeland, T. (2023). Community engagement and giving back among North American Indigenous youth. *Journal of Community Engagement and Scholarship*, 15(2), 5.
- Evans, M., & McDonnell, D. (2022). More partisans than parachutes, more successful than not: Indigenous candidates of the major Australian parties. *Australian Journal of Political Science*, 57(4), 346-367.
- Fiske, J. A., Newell, M., & George, E. (2001). Les femmes des Premières nations et la gouvernance : étude sur les coutumes et les nouvelles pratiques chez les femmes de la Première nation de Lake Babine. *Les femmes des Premières nations, la gouvernance et la Loi sur les Indiens : recueil de rapports de recherche en matière de politiques*, 64-133.
- Fournier, P., & Loewen, P. J. (2012). Participation électorale des Autochtones au Canada. *Élections Canada*.
- Fuentes Saavedra, C., De Cea, M., & Teitelboim, B. (2019). Chile presidential elections of 2017. How many indigenous people vote and for whom?. *Estudios Políticos*, (55), 14-36.
- Gabel, C., Goodman, N., Bird, K., & Budd, B. (2016). Indigenous adoption of internet voting: A case study of Whitefish River First Nation. *The International Indigenous Policy Journal*, 7(3), 10.
- Greaves, L. M., & Hayward, J. (2020). Māori and the 2017 General election: Party, participation, and populism. *A populist exception*, 213-246.
- Greaves, L. M., Hayward, J., Barnett, D., Crengle, S., & Clark, T. C. (2023). The predictors of Māori electoral roll choice and knowledge: Rangatahi Māori voter enrolment in a representative New Zealand youth survey. *Kōtuitui: New Zealand Journal of Social Sciences Online*, 18(3), 290-309.
- Greaves, L. M., Hini, R., Overbye, H. R., & Brink, K. G. (2025). Indigenous representational choices: Results from a large qualitative survey on Māori electoral roll choice. *Journal of Race, Ethnicity, and Politics*, 1-22.

- Greaves, L. M., Sengupta, N. K., Townrow, C. S., Osborne, D., Houkamau, C. A., & Sibley, C. G. (2018). Māori, a politicized identity: Indigenous identity, voter turnout, protest, and political party support in Aotearoa New Zealand. *International Perspectives in Psychology, 7*(3), 155-173.
- Hamer, P. (2017). The electoral participation of Māori in Australia. *Political Science, 69*(2), 175-193.
- Harell, A., & Panagos, D. (2013). Locating the Aboriginal gender gap: The political attitudes and participation of Aboriginal women in Canada. *Politics & Gender, 9*(4), 414-438.
- Harell, A., Panagos, D., & Matthews, J. S. (2009). Explication du taux de participation des Autochtones aux élections fédérales : coup d'œil sur l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. *Élections Canada*.
- Henderson, A. (2004). Northern political culture?: Political behaviour in Nunavut. *Études/Inuit/Studies, 28*(1), 133-154.
- Herrick, R. (2020). Growing up on a reservation and American Indians' political attitudes. *The Social Science Journal, 57*(2), 135-150.
- Herrick, R., & Mendez, J. M. (2019). One model does not fit all: Group consciousness and the political participation and attitudes of American Indians. *Social Science Quarterly, 100*(5), 1577-1592.
- Herrick, R., Davis, J., & Pryor, B. (2022). Are Indigenous Americans unique in their voting in US national elections?. *Politics, Groups, and Identities, 10*(2), 276-294.
- Hill, L., & Alport, K. (2010). Voting attitudes and behaviour among Aboriginal peoples: Reports from Anangu women. *Australian Journal of Politics & History, 56*(2), 242-258.
- Howe, P., & Bedford, D. (2009). La participation électorale des Autochtones du Canada. *Élections Canada*.
- Hrabik, L., Horsting, T., Ignacio, M., Gresenz, K., & Gonzales, A. A. (2024). "I'm going to vote for the first time in my life this year": Native American political engagement in the Trump era. *American Behavioral Scientist, 1-15*.
- Huyser, K. R., Sanchez, G. R., & Vargas, E. D. (2017). Civic engagement and political participation among American Indians and Alaska natives in the US. *Politics, Groups, and Identities, 5*(4), 642-659.
- Ie, K. W., Everitt, J., Bird, K., Wagner, A., & Lalancette, M. (2023). Candidate diversity and racialized and Indigenous political engagement in Canada. *Elections Canada Researcher Report*.
- Karp, J. A., & Banducci, S. A. (1999). The impact of proportional representation on turnout: Evidence from New Zealand. *Australian Journal of Political Science, 34*(3), 363-377.
- Koch, J. W. (2017). Partisanship and non-partisanship among American Indians. *American Politics Research, 45*(4), 673-691.
- Kostelka, F., & Scott, C. (2016). Rapport sur l'Enquête nationale auprès des jeunes : Analyse de la participation politique et civique de sous-groupes de jeunes Canadiens.
- Lajoie, A. (2015). Le rôle des femmes dans la gouvernance autochtone. *Nuevo Mundo Mundos Nuevos. Nouveaux mondes mondes nouveaux-Novo Mundo Mundos Novos-New world New worlds*.
- Liang, B., & Harell, A. (2025). Understanding the electoral participation gap: A study of racialized minorities in Canada. *Politics and Governance, 13*.

- Maertens, H., & Basile, S. (2022). L'implication politique des femmes autochtones au Québec. Rapport de recherche.
- Maffii, M. A., & Hong, S. (2010). Political participation of indigenous women in Cambodia. *Asien*, 114(115), 16-32.
- Mahéo, V. A., & Vissers, S. (2015). The electoral participation of diverse Canadian youth in the 2015 federal election.
- Marceau, S. G. (2013). Le Wapikoni mobile : conquête d'un nouveau territoire de citoyenneté pour de jeunes autochtones Stéphane Guimont Marceau. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, 12(3), 551-575.
- Marchand, P. (2015). L'influence des organisations autochtones urbaines prestataires de services sur la mobilisation électorale de leurs membres lors des élections canadiennes. *CEVIPOL Working Papers/ Cahiers du CEVIPOL*, 1.
- Nevitte, N., Cruz, J., & Estok, M. (2008). Barriers to electoral participation in Guatemala: Diagnostic of 4 municipalities. *Facultad Latinoamericana para la Ciencias Sociales*.
- Peru, Oficina Nacional de Procesos Electorales [s.d.]. [Elecciones / Histórico de elecciones](#) (Consultée en ligne le 23 juin 2025).
- Plante, A. et Roy, E. (2011). *Femmes autochtones et gouvernance : brève recension des écrits*. Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) et Centre des Premières Nations Nikanite.
- Quiroga, M. M. (2021). Is the low electoral turnout of Indigenous people a myth? Evidence from subnational elections in Chile, 2012-2017. *Journal of Ethnic and Cultural Studies*, 8(1), 107-128.
- Ramos, H. (2006). What causes Canadian Aboriginal protest? Examining resources, opportunities and identity, 1951-2000. *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, 211-234.
- Sanders, W., Taylor, J., & Ross, K. (2000). Participation and representation in ATSIC elections: A 10-year perspective. *Australian Journal of Political Science*, 35(3), 493-513.
- Schroedel, J., Berg, A., Dietrich, J., & Rodriguez, J. M. (2020). Political trust and native American electoral participation: An analysis of survey data from Nevada and South Dakota. *Social Science Quarterly*, 101(5), 1885-1904.
- Schroedel, J., Rogers, M., Dietrich, J., Johnston, S., & Berg, A. (2022). Assessing the efficacy of early voting access on Indian reservations: Evidence from a natural experiment in Nevada. *Politics, Groups, and Identities*, 10(1), 81-99.
- Selle, P., & Strømsnes, K. (2010). Sámi citizenship: Marginalisation or integration?. *Acta Borealia*, 27(1), 66-90.
- Silver, J. (2005). A very hostile system in which to live: Aboriginal electoral participation in Winnipeg's inner city. *Canadian Centre Policy Alternatives*.
- Skopek, T., & Garner, A. (2014). The disappearing turnout gap between native Americans and non-native Americans. *American Indian Culture and Research Journal*, 38(2), 1-16.
- Smith, L. (2006, June). Mending fences: Increasing Aboriginal representation in Canada. In 78th Annual Meeting of the Canadian Political Science Association, Toronto.

- Soper, R. (2019). Livelihood interests, organizational discipline, and grassroots participation in Ecuadorian indigenous movement protests. *Latin American and Caribbean Ethnic Studies*, 14(1), 24-47.
- Strasbourg, J. (2021). Parcours multiples, objectifs communs : l'expérience des femmes élues au sein du Mohawk Council of Kahnawà:ke. *Revue d'études autochtones*, 51(2), 75-80.
- Tambe, E. B., & Reichenberg, O. (2025). How do ethnic parties and ethnic quotas matter for ethnicity and voting in Latin America?. *Political Studies Review*, 1-22.
- Van Deth, J. W. (2014). A conceptual map of political participation. *Acta politica*, 49(3), 349-367.
- Verba, S., Schlozman, K. L., & Brady, H. E. (1995). *Voice and equality: Civic voluntarism in American politics*. Harvard University Press.
- Voyageur, C. (2011a). Out in the open: Elected female leadership in Canada's first nations community. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 48(1), 67-85.
- Voyageur, C. (2011b). Female First Nations Chiefs and the colonial legacy in Canada. *American Indian Culture and Research Journal*, 35(3), 59-78.
- Walsh, L., Zyngier, D., Fernandes, V., & Zhang, H. (2019). Engaged but ambivalent: A study of young Indigenous Australians and democratic citizenship. *The Australian Journal of Indigenous Education*, 48(2), 193-205.
- Wilkes, R. (2004). First nation politics: Deprivation, resources, and participation in collective action. *Sociological Inquiry*, 74(4), 570-589.
- Worthen, H. (2015). Indigenous women's political participation: Gendered labor and collective rights paradigms in Mexico. *Gender & Society*, 29(6), 914-936.
- Wu, Y., & Wu, J. (2025). Exploring the influence of online media on political participation in a postcolonial multi-ethnic context: Evidence from Bolivia. *Journal of Information Technology & Politics*, 1-17.

ANNEXE 1

Mots-clés utilisés pour la recension

Population	Participation	Étendue géographique
Premières Nations	Participation politique	Québec
First Nations	Political participation	Canada
Autochtone	Participation électorale	
Indigenous	Electoral participation	
Aborigène	Vote	
Aboriginal	Participation civique	
	Civic participation	
	Engagement civique	
	Civic engagement	
	Participation citoyenne	
	Citizen participation	
	Manifestation	